



PROJET DE PRODUCTION DE LAIT EN POUDRE
ALGÉRIENS ET QATARIS ACCÉLÈRENT LA CADENCE

P.7



EN VUE D'ÉLIMINER LES MINES ANTIPERSONNEL
L'ALGÉRIE APPELLE À L'ACTION

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 // N°907 // PRIX 20 DA

SOMMET DE L'AVENIR

ATTAF REPRÉSENTERA LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

P.2



CONVAINCUE QUE LA PAIX DOIT ÊTRE IMPOSÉE À CEUX QUI LA REJETENT

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA PALESTINE

P.4



GÉNOCIDE SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'INTERNATIONAL HAKIM ZIYECH FUSTIGE LE MAROC : «HONTE À VOUS !»

P.5



COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

DISCUSSIONS SUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS DE SONATRACH EN LIBYE

P.16



FACE AUX MUTATIONS ACCÉLÉRÉES AUX ABORDS DES FRONTIÈRES NATIONALES

L'ANP APPELÉE À « REDOUBLER DE VIGILANCE, À DAVANTAGE DE PRUDENCE »

SAÏD CHANEGRIHA A DÉCLARÉ QUE « LES MUTATIONS ACCÉLÉRÉES QUI S'OPÈRENT DANS LA SOUS-RÉGION ET AUX ABORDS DE NOS FRONTIÈRES NATIONALES, NOUS APPELLENT À REDOUBLER DE VIGILANCE, À FAIRE PREUVE DE DAVANTAGE DE PRUDENCE ET À CONSOLIDER LES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE, TOUT EN VEILLANT À APPORTER LES AMÉLIORATIONS ET LES AJUSTEMENTS APPROPRIÉS ».

Lire en page 3



L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

12 MILLIONS D'ÉLÈVES RETROUVENT LES BANCS DE L'ÉCOLE

CETTE RENTRÉE DES CLASSES EST MARQUÉE PAR PLUSIEURS NOUVEAUTÉS : ALLÈGEMENT DES PROGRAMMES, INTRODUCTION DE LA LANGUE ANGLAISE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN 5^E ANNÉE, PLUS D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES...

Lire en page 16

SOMMET DE L'AVENIR

Attaf représentera le Président Tebboune

L'Algérie sera officiellement représentée aujourd'hui au siège des Nations Unies à New York aux travaux du Sommet de l'Avenir, qui seront ouverts par le SG de l'ONU Antonio Guterres en présence de plus de 190 chefs d'Etat et de gouvernement.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, dirigera en tant que représentant du président de la République une importante délégation ministérielle algérienne aux travaux de ce Sommet, aux travaux de la 79^e session ordinaire de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, ainsi que ceux du Conseil de sécurité. Aujourd'hui dimanche et demain lundi aura en fait lieu le promoteur Sommet de l'Avenir dont les objectifs politiques, économiques et sociaux, outre ceux de défense, ne sont rien moins que l'avènement d'un monde moins pollué par les conflits armés, plus orienté vers la bonne gouvernance, le développement social, la fin des inégalités dans le monde. Dans sa déclaration d'avant cet important événement qui rassemblera tous les pays du monde, dont les acteurs de certains conflits armés, le SG de l'ONU a expliqué que "les discussions sur les résultats du Sommet sont dans leur dernière ligne droite. Je n'entrerai pas dans les détails, mais j'ai un message primordial à transmettre aujourd'hui : un appel aux États membres pour un esprit de compromis. Montrer au monde ce dont nous sommes



capables, lorsque nous travaillons ensemble". Il a rappelé que cet événement planétaire est né du fait que les défis internationaux évoluent plus vite que notre capacité à les résoudre", et donc « nos institutions ne peuvent tout simplement pas suivre le rythme », alors que « les crises interagissent et se nourrissent les unes des autres », les technologies numériques diffusant par exemple une désinformation climatique qui renforce la méfiance et alimente la polarisation". Il ajoute que les défis du XXI^e siècle nécessitent des mécanismes de résolution de problèmes plus efficaces, en

réseau et inclusifs. Les graves déséquilibres de pouvoir au sein des institutions mondiales doivent être ajustés et mis à jour, et nos institutions doivent s'appuyer sur l'expertise et la représentation de toute l'humanité." M. Antonio Guterres a souhaité que les États membres fassent tout leur possible pour que le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures « franchissent la ligne d'arrivée ». Plus de 130 chefs d'État et de gouvernement participent au Sommet de l'avenir, qui ouvrira la voie ensuite au débat annuel de l'Assemblée gé-

rale des Nations Unies. L'objectif de ce Sommet sur l'Avenir auquel l'Algérie participe et qu'elle soutient, est double : d'une part, il permet d'intensifier les efforts déployés pour respecter nos engagements internationaux existants et prendre des mesures concrètes pour relever les nouveaux défis et exploiter les nouvelles possibilités, selon un document de l'ONU distribué avant la rencontre qui sera ponctuée par l'adoption d'un document final orienté vers l'action, appelé « Pacte pour l'avenir ». Ce Pacte sera négocié et approuvé par les pays avant et pendant le Sommet. Sur le papier, ce pacte ouvrira la voie à un monde - et un système international - mieux à même de gérer les défis présents et futurs, pour le bien de l'humanité tout entière et des générations à venir. Mais, à suivre le cours des événements et le rythme affolant des conflits armés dans le monde, la poursuite de l'agression sioniste à Gaza et au Liban en particulier, ne présage cependant rien de bon pour l'avenir du monde, toujours écartelé entre les intérêts des lobbies militaro-industriels qui font et défont les conflits armés dans certaines parties de la planète, et ceux des trois-quarts du monde qui ramment à contre-courant pour assurer leur développement social et économique. Le Sommet de l'Avenir tiendra-t-il ses promesses ? Attendons donc les débats, dont l'intervention de la délégation algérienne, dirigée par M. Ahmed Attaf, qui représentera l'Algérie à ce conclave mondial sur le développement partagé et la paix dans le monde.

B.A.

GRANDE ET MONSTRUEUSE VAGUE MIGRATOIRE

Quand les Marocains fuient leur pays

Le 15 septembre dernier, un raz de marée humain, quelque 3 000 personnes, avaient tenté d'entrer illégalement dans l'espace européen à partir de l'enclave espagnole de Ceuta (près de Fnideq) après des appels sur les réseaux sociaux. Certes, ce n'est pas le premier rush humain vers l'Europe, ni la seule tentative de milliers de Marocains de fuir le pays. Que s'est-il passé alors le 15 septembre dernier aux frontières du Maroc avec l'Espagne et l'UE ? Beaucoup affirment que cet élan unanime des jeunes Marocains à quitter le pays, en une gran-

de et monstrueuse vague migratoire, n'est que le résultat du désespoir des jeunes Marocains à vivre décemment dans leur pays, le mal de vivre des jeunes, de leur abandon par le Makhzen, et les laissés-pour-compte d'une monarchie alaouite aux antipodes des attentes sociales de sa population, de ses citoyens, les plus humbles, ceux qui triment pour la prospérité des riches et des nantis, les couches sociales, très peu nombreuses, proches du pouvoir, du Makhzen. Celles qui ont les manettes des commandes des secteurs financier, industriel agricole et touristique. C'était un dimanche : après des appels sur les réseaux sociaux à rejoindre la petite ville de Fnideq, de jeunes Marocains et des subsahariens avaient tenté par tous les moyens d'entrer dans l'Union européenne. La police, et les forces auxiliaires, massées massivement aux frontières, ont été submergées par un flot humain se dirigeant à pied vers la ville de Ceuta. Il faut dire que ce rush vers les frontières espagnoles n'est que la énième tentative d'immigration clandestine des Marocains. Au moins 11 300 tentatives d'immigration clandestine ont été recensées au mois d'août près de Ceuta et 3 300 autres tentatives de rejoindre l'Europe ont été recensées du côté de l'autre enclave espagnole en territoire marocain, à Melilla. Alors, autant de jeunes Marocains à vouloir quitter coûte que coûte le pays pose des questions, et non des moindres. En fait, ces scènes épiques de centaines de jeunes courant vers les deux points de passage vers l'Europe à partir du Maroc (Ceuta et Melilla), montrent combien le fossé social s'est creusé dans ce pays où la jeunesse a des motifs sérieux de pen-

ser qu'elle n'a plus d'avenir dans son propre pays. Des scènes étonnantes, déchirantes pour les défenseurs marocains des droits de l'homme en ce 15 septembre 2024 devant ces milliers de jeunes qui veulent passer, au péril de leur vie, de l'autre côté de la frontière, en bravant tous les dispositifs sécuritaires dressés par le Makhzen et les autorités espagnoles pour les en dissuader. Au Maroc même, beaucoup se posent des questions relatives à l'absence de réactivité du gouvernement Akhannouche, qui n'a à aucun moment du drame pris la parole pour parler aux jeunes, les rassurer, parler au peuple en général, reconnaître ses souffrances, ses difficultés. Non, rien de tout cela. Impassible, le gouvernement du riche Akhannouche, qui possède notamment le plus grand groupe pétrolier du Maroc, a regardé sans réagir les scènes de milliers de jeunes Marocains tenter de s'en aller et de mettre une croix sur leur avenir dans un pays où la voix des démocrates, des défenseurs des droits de l'homme est étouffée dans l'œuf par un système policier répressif qui a fait renaître les tristes années de plomb (1959-1999), du temps de Hassan II. La cruelle réalité dans ce pays est que les jeunes du royaume chérifien sont les laissés-pour-compte de la monarchie, car, en fait, plusieurs rapports sur la situation sociale catastrophique de cette importante frange de la population marocaine ont été établis et transmis au Makhzen pour des solutions et une prise en charge urgentes. Il s'agit en particulier des rapports remis au gouvernement par la Commission sur le modèle de développement de Chakib Benmoussa, de celui du HCP (Haut com-

missariat au Plan) d'Ahmed Lahlimi, ou celui établi par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) d'Ahmed Reda Chami. Aucun de ces rapports sur la situation sociale alarmante des jeunes Marocains n'a été mis à exécution. A fin mai 2024, le taux de chômage parmi les jeunes était de 17,1%, soit 1,645 million de chômeurs, une hausse de 6% en un an, alors que la croissance du PIB reste scotchée autour des 2,5 à 3 %, selon le HCP. Des chiffres révélateurs du marasme social dans le pays. Mais, au pays de la monarchie alaouite, il n'y a pas que les jeunes désespérés qui veulent partir, ce ne sont pas seulement les NEET (Not in Employment, Education or Training), ces jeunes sans emploi, sans éducation ni formation qui sont concernés mais aussi les ingénieurs, les médecins, les sportifs, les infirmiers... Tous veulent quitter « le plus beau pays du monde » (appellation donnée au Maroc dans les brochures de l'Office local du Tourisme). Un vrai et cinglant one way ticket (aller sans retour) à l'échelle d'un pays. Au Maroc, les jeunes sont prêts à tout pour quitter le pays, à n'importe quel prix, ils sont prêts à braver les barbelés, les chiens des garde-côtes, la mer déchaînée, la police, les gangs et la mafia des réseaux de passeurs... A jouer à la roulette russe avec la mort, à donner leur corps s'il le faut... Mais partir, aller en Europe. Loin de s'estomper, ce phénomène devient par contre alarmant pour les pays voisins, notamment la communauté européenne, qui multiplie les politiques de containment pour lutter contre ce fléau qui ronge la jeunesse marocaine.

Par Merouane Korsou

Ouverture demain de la session parlementaire ordinaire

La séance d'ouverture débutera sous la présidence de Salah Goudjil, président du Conseil, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, précise la même source.

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE POUR UN SECOND MANDAT

Les messages de félicitations continuent d'affluer

Dans un geste de solidarité et de coopération internationale, plusieurs dirigeants mondiaux continuent à adresser des messages de félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection lors du scrutin du 7 septembre 2024.

Ainsi, le président américain Joe Biden a dans son communiqué, souligné l'importance de la coopération entre les deux pays dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et la résolution des conflits régionaux. Il a spécifiquement mentionné l'action conjointe au Conseil de sécurité des Nations unies pour favoriser l'apaisement dans la région. Joe Biden a également exprimé son souhait de renforcer les liens commerciaux et d'investissement entre les États-Unis et l'Algérie, et a souligné l'importance de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Cette reconnaissance de la part du président américain Joe Biden met en lumière l'importance des relations bilatérales entre les deux pays et souligne l'engagement commun en faveur de la paix, de la sécurité et du respect des droits de l'homme.

Le nouveau Premier ministre britannique, Keir Starmer, a également adressé ses vœux au président réélu, Abdelmadjid Tebboune, évoquant son désir de renforcer les relations commerciales entre les deux pays. Il a souligné l'importance de la coopération future, mettant en avant les opportunités économiques offertes par l'Algérie.



Keir Starmer s'est également engagé à soutenir les efforts du président Tebboune pour assurer la sécurité et la stabilité au Sahel, exprimant sa volonté de travailler davantage en collaboration pour atteindre ces objectifs.

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Frank Walter Steinmeier, a lui aussi adressé un message de félicitations au président de la République algérienne, mettant en avant le soutien de son pays pour les réformes entreprises par le président Tebboune.

Il a exprimé sa volonté de renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines clés de la coopération comme les énergies renouvelables et le projet South2 Corridor pour l'hydrogène. Le Chancelier allemand a également souligné l'importance de collaborer sur des questions régionales pour consolider les liens entre les deux pays.

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a exprimé sa satisfaction quant aux rela-

tions solides entre l'Inde et l'Algérie, soulignant l'importance de renforcer la coopération pour servir les intérêts communs des deux nations. Modi a salué le président de la République pour son engagement envers l'amitié traditionnelle et la confiance mutuelle entre les deux pays. Il a également mis en avant la volonté sincère de collaborer sur des questions régionales. Cette déclaration confirme l'importance accordée par l'Inde à l'approfondissement des liens avec l'Algérie, dans le but de promouvoir une coopération fructueuse au bénéfice des populations des deux pays. Enfin le président ukrainien, Volodymyr Zelenski, a transmis ses chaleureuses félicitations au président réélu de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune.

Dans un communiqué officiel, Zelenski a exprimé sa gratitude envers Tebboune pour sa réélection et lui a souhaité plein succès dans l'accomplissement de sa mission au service du peuple algérien. Cette déclaration témoigne de la volonté de renforcer les liens entre l'Ukraine et l'Algérie, tout en soulignant l'importance des relations diplomatiques entre les deux pays.

Aïda Mouni

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DONNE DES ORIENTATIONS DANS LE CADRE DU PLF 2025

Le caractère social de l'Etat maintenu

Un communiqué de la présidence de la République indique que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une première réunion préparatoire pour la définition des grandes orientations relatives au projet de loi de finances (PLF 2025)". Ce projet de loi de finances 2025 doit être, ajoute la même source, "au diapason des décisions économiques et sociales pour lesquelles s'est engagé le Président de la République lors de sa campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre 2024". Les consultations sur ce PLF 2025 vont s'enchaîner d'ici au 25 décembre prochain, jour de la signature officielle de la Loi de Finances 2025, avec des rencontres au plus haut niveau de l'Etat pour définir les équilibres budgétaires, la stratégie financière, budgétaire et fiscale à mettre en place pour le prochain exercice afin d'assurer autant des réponses efficaces à une formidable demande sociale, le financement de l'économie nationale, booster les secteurs économiques performants que de mettre en œuvre le programme des réformes que le Président a promis au peuple algérien lors de sa campagne électorale. Déjà, dans une note du département des Finances transmise en juin dernier aux départements concernés pour la confection de ce PLF 2025, il est recommandé ainsi de viser autant la transparence de l'activité budgétaire que

sur une gestion efficace des dépenses, éviter l'endettement interne et donner un coup de fouet aux activités financières créatrices de richesses. Il s'agit également du grand classique des Lois de Finances qu'est la rigueur et l'austérité budgétaires devant des dossiers sociaux incompressibles, comme l'Habitat, la Santé, l'Éducation, des dossiers faisant partie des priorités financières en termes de transferts sociaux. Pour 2024, une hausse de 7% du budget consacré aux transferts sociaux a été consentie par l'Etat, soit 2 916 de milliards de dinars. Selon des sources proches du ministère des Finances, le niveau global des dépenses prévu pour les deux prochaines années est fixé à 17.337,85 milliards de dinars pour 2025 et à 16.969,11 milliards de dinars pour 2026. Or, pour les deux prochaines années, il est attendu que le niveau historique constaté pour la Loi de Finances 2024, soit 15.275,28 milliards de dinars contre 9105,3 milliards de dinars de recettes budgétaires, ne serait pas atteint. De même, il est exigé de privilégier l'allocation des ressources disponibles «sur la base d'une programmation pluriannuelle éclairée des actions économiques et sociales de l'Etat, en adoptant leur hiérarchisation selon leur caractère prioritaire». Pour 2025, l'Etat algérien va reconduire la philosophie ayant pré-

sidé à la confection et la promulga-

tion par le président Tebboune de la loi de finances 2024 avec comme priorités financières et budgétaires absolues la poursuite du cadrage macroéconomique et juridique menant à une amélioration du climat des affaires en Algérie et du pouvoir d'achat du citoyen. Rappelons que la Loi de Finances 2024 a été bâtie sur un baril de pétrole de 60 dollars pour la période 2024-2026, et de 70 dollars comme prix de marché estimé pour le baril de pétrole brut. Jeudi sur le marché de Londres, le BRENT, brut de référence de la mer du Nord, a clôturé à 74,88 dollars/baril contre 71,14 dollars/baril pour le West Texas Intermediate (WTI), brut de référence aux États-Unis. La LF 2024, qui a été adoptée le 14 décembre dernier par le Conseil de la Nation et le 5 décembre par l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoyait plusieurs mesures législatives destinées pour la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. Le budget de l'Etat, dans le cadre de cette loi, prévoyait une hausse historique des dépenses à 15.275,28 milliards DA, alors que les recettes devaient s'établir à 9.105,3 milliards de DA. La LF 2024, en outre, escomptait une croissance économique de 4,2%, rappelle-t-on.

B.A.

FACE AUX MUTATIONS ACCÉLÉRÉES AUX ABORDS DES FRONTIÈRES NATIONALES

L'ANP appelée à « redoubler de vigilance, à davantage de prudence »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'ANP, a effectué, hier, une visite de travail à la 1^{re} Région militaire à Blida où il a donné des orientations dans la perspective de faire de l'année de préparation au combat 2024-2025 une réussite, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Saïd Chanegriha a tenu une rencontre avec les cadres de la 1^{re} Région militaire lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence sur l'ensemble des Commandements de Forces, des Régions militaires et des Grandes unités. Il a exprimé "sa satisfaction pour cette visite de travail qui constitue une occasion pour inciter les personnels à valoriser les acquis et à remédier aux lacunes enregistrées, afin d'assurer le plus grand succès à cette nouvelle année de préparation au combat", ajoute le communiqué. Et de souligner : "Je tiens, tout d'abord, à faire part de ma grande satisfaction pour la tenue de cette visite d'inspection et de travail qui m'offre l'opportunité de rencontrer les cadres et les personnels de la 1^{re} Région militaire et de m'adresser aux commandants, cadres et personnels des Commandements et des autres Régions militaires. Il ajouté : « Les mutations accélérées qui s'opèrent dans la sous-région et aux abords de nos frontières nationales, nous appellent à redoubler de vigilance, à faire preuve de davantage de prudence et à consolider les dispositifs de surveillance, tout en veillant à apporter les améliorations et les ajustements appropriés à ce qui a été accompli jusqu'à présent et ce, en droite ligne avec les objectifs tracés pour cette nouvelle année, que ce soit en termes de préparation au combat des personnels et des unités, du rehaussement de la disponibilité du Corps de batailles de l'Armée nationale populaire, ou encore en termes de sécurisation de nos frontières, de lutte contre les réseaux de narcotrafi- quants, d'immigration clandestine et de criminalité organisée sous toutes ses formes ». A cette même occasion, le Général d'Armée a adressé, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, "ses félicitations à Monsieur Abdelmadjid Tebboune pour sa réélection à la présidence de la République suite aux élections présidentielles anticipées du 7 septembre 2024". Il a également exprimé "sa gratitude envers l'ensemble des personnels de l'ANP et des différents services de sécurité pour leur contribution à la réussite de ce rendez-vous électoral crucial". "A l'occasion de la réélection de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, il m'est agréable de lui adresser, en votre nom à tous, mes plus chaleureuses félicitations pour la confiance renouvelée que le peuple algérien a placée en lui, en le réalisant pour un second mandat et poursuivre le processus d'édification de l'Algérie nouvelle", a-t-il ajouté. "Tout comme nous réitérons, au sein de l'ANP, notre engagement à poursuivre le travail sous sa conduite, avec abnégation et dévouement dans le but de consolider la sécurité et la stabilité du pays, rehausser davantage la disponibilité opérationnelle de notre valeureuse armée et conforter son professionnalisme, afin de lui permettre de faire face à toutes les menaces et mettre en échec tous les plans subversifs et hostiles", a-t-il affirmé. "Je tiens également à adresser mes félicitations à l'ensemble des personnels de l'ANP et aux différents services de sécurité, en guise de reconnaissance à leurs efforts considérables, et le sens élevé du devoir et de responsabilité dont ils ont fait preuve, démontrant, une fois de plus, leur disposition à contribuer efficacement à la réussite de ce genre de rendez-vous importants à travers la sécurisation de toutes les étapes du processus électoral, faisant de cet événement une autre étape décisive dans l'établissement d'une véritable démocratie et la sauvegarde de notre régime républicain", a encore soutenu le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

R.N.

CONVAINCUE QUE LA PAIX DOIT ÊTRE IMPOSÉE À CEUX QUI LA REJETTENT

L'Algérie appelle à une réunion du Conseil de sécurité sur la Palestine

L'Algérie a appelé à la tenue d'une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité le 27 septembre prochain sur la situation en Palestine en marge du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cet appel intervient au lendemain de l'intervention du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Amar Bendjama dans laquelle il a mis l'accent sur l'urgence de prendre des décisions soutenues par des mécanismes de poursuite et de reddition de comptes, pour qu'elles puissent être appliquées, soulignant la conviction de l'Algérie quant à la nécessité d'imposer la paix à ceux qui la rejettent et n'y



croient pas. "Aujourd'hui, nous avons besoin en urgence de décisions accompagnées d'un suivi rigoureux et de mécanismes de reddition de comptes. C'est pourquoi l'Algérie est convaincue que la paix doit être imposée à ceux qui la rejettent et n'y croient pas", a

déclaré l'ambassadeur Bendjama dans son allocution lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient, y compris la cause palestinienne. Après avoir appelé à "prendre une position ferme et claire quant à la situation dégradante dans la région", M.

Bendjama a rappelé que "la principale mission du Conseil de sécurité est de préserver la paix et la sécurité internationales (...)", ajoutant que "la gravité de la situation au Proche-Orient requiert des actions rapides et décisives et que tout un chacun présent ici doit comprendre que la région est au bord du gouffre (...)". "Nous devons tirer les enseignements de l'histoire, afin de prévenir le pire d'une guerre régionale totale", a-t-il mis en garde. M. Bendjama a exprimé son indignation face à l'impunité dont jouit l'occupant sioniste, son désengagement des accords précédents et ses violations répétées du droit international qui est la base de l'établissement des sociétés civilisées. "Si nous voulons vraiment protéger les prochaines générations des affres de la guerre comme nous nous sommes engagés dans la Charte de l'ONU, la solution est claire: il ne peut y avoir

de paix au Moyen-Orient sans l'établissement d'un Etat palestinien indépendant", a-t-il souligné. L'appel de l'Algérie à cette réunion de haut niveau sur la Palestine intervient 48 heures seulement après avoir convoqué une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner les graves développements au Liban, en particulier les explosions provoquées par des cyberattaques à grande échelle imputées à l'entité sioniste. Pour rappel, au moins 37 personnes ont été tuées et près de 3 000 autres blessées mardi et mercredi au Liban à la suite des explosions qui ont visé des milliers d'appareils de communication sans fil à travers le pays, tandis que le bilan des martyrs et des blessés en Palestine s'est alourdi à 41.272 martyrs et 95.551 blessés.

Avec APS

ELLE LES QUALIFIE DE « CRIMES DE GUERRE »

L'Algérie condamne les cyberattaques sionistes

L'Algérie a fermement condamné les explosions causées par des cyberattaques sionistes ciblant des appareils de télécommunication au Liban, survenues les 17 et 18 septembre. Ces agressions ont entraîné des dizaines de morts et de blessés, qualifiant ses agressions de « crimes de guerre » et une violation flagrante de la souveraineté libanaise ainsi que du droit international. Lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie, a qualifié ces « événements tragiques » de conséquences directes de l'explosion à distance de petits appareils de communication dans diverses régions du Liban. Il a affirmé que l'auteur de ces actes est « bien connu ». Bendjama a affirmé : « Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces attaques israéliennes, qui violent la souveraineté du Liban, la Charte des Nations Unies, le droit international, ainsi que les résolutions 1701 et 2749. » Il a, également, réaffirmé « l'entière solidarité de l'Algérie avec le Liban en ces moments difficiles ». Il a salué la « réaction responsable » des autorités libanaises pour gérer cette crise et éviter une escalade supplémentaire. Le représentant algérien a précisé que ces agressions « s'apparentent à des crimes de guerre », notant que « le caractère délibéré et aveugle de ces attaques israéliennes a semé la panique parmi les civils en vivant des zones densément peuplées ». Il a mis en garde contre ce « dangereux précédent » qui transforme des équipements civils en menaces pour la sécurité de tous, en se demandant : « Que se passerait-il si ces tactiques inhabituelles étaient reproduites par des groupes terroristes ? » Alors que la communauté internationale appelle à la désescalade, Bendjama a affirmé que l'entité sioniste pousse la région vers la guerre en étendant ses actes d'agression au-delà de la Ligne bleue et en s'enfonçant dans le territoire libanais. Il a rappelé que l'entité sioniste a menacé de lancer une guerre totale contre le Liban, et que les agressions de l'occupant ont été suivies de « déclarations officielles se vantant des résultats obtenus », prouvant ainsi que l'entité sioniste « n'est pas concernée par la paix ».

BIPEURS PIÉGÉS AU LIBAN

Une attaque sioniste sans précédent

L'entité sioniste multiplie et diversifie ses agressions et ses crimes contre les Palestiniens, mais également contre le peuple libanais. La nouvelle agression qui a pris la forme d'explosions mortelles de bipeurs piégés appartenant à des membres du Hezbollah a pris des contours criminels sans précédents. Dénoncée par la communauté internationale tout comme par le SG de l'ONU Antonio Guterres, cette nouvelle forme de guerre totale contre les Palestiniens et les libanais a fait jeudi dernier au moins 37 martyrs et près de 3.000 blessés, avait annoncé le ministre libanais de la Santé, Firas Al-Abyad. M. Al-Abyad a précisé, lors d'une conférence de presse, que le nombre de blessés arrivés dans les hôpitaux lors des attaques du 17 septembre était de 2.323, et que parmi les blessés, 1.343 étaient dans un état modéré ou critique. Al-Abyad a indiqué que 25 personnes sont tombées en martyrs dans les attaques survenues mercredi. Face à cette énième agression sioniste contre le peuple libanais, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit "profondément alarmé". "Le secrétaire général est profondément alarmé par les informations selon lesquelles un grand nombre d'appareils de communication ont explosé au Liban ces deux derniers jours, tuant plusieurs personnes, dont des enfants, et blessant des centaines d'autres", a-t-il dit dans un communiqué. Les autorités libanaises ont affirmé que des explosions visant des bipeurs et des radios portatives ont tué au moins 20 personnes, dont deux enfants, et en ont blessé plus de 450 autres à travers le Liban mardi et mercredi. "Fatima Abdallah faisait ses devoirs sur la table du salon. Elle a entendu le bipeur de son père sonner et a voulu le lui apporter. Il a explosé dans ses mains et elle est morte sur le coup", a déclaré Ayhab Abdallah, le maire de Saraïn, dans la Bekaa. Pour le Hezbollah, cette attaque ne sera pas impunie, promettant une riposte à la hauteur de l'agression. "Israël va recevoir un terrible châtiement

et une juste rétribution, là où il s'y attend et là où il ne s'y attend pas", a prévenu Hassan Nasrallah pour qui "le front du Liban avec l'entité sioniste restera ouvert jusqu'à la fin de l'agression à Ghaza". Pour autant, cette affaire de l'explosion de bipeurs et d'appareils de communication détenus par des Libanais a fait bouger certains milieux proches des fabricants de ces appareils, et établi des enquêtes sur les liens de ces fabricants et l'entité sioniste. A Taipei, les enquêteurs taiwanais ont perquisitionné quatre lieux jeudi dans le cadre d'une enquête du parquet sur l'origine des bipeurs piégés de membres du Hezbollah. Le mystère s'est épaissi autour de l'origine et de la fabrication des bipeurs, qui portent la marque du groupe taiwanais Gold Apollo. Mais, celui-ci a nié en être le fabriquant, renvoyant la balle à son partenaire hongrois BAC, qui a à son tour apporté un démenti. Citant des responsables américains et d'autres nationalités s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, le New York Times avait affirmé cette semaine que les services secrets sionistes avaient intercepté des bipeurs fabriqués par le groupe taiwanais avant leur arrivée au Liban et qu'ils y avaient introduit du matériel explosif. Mais Gold Apollo a démenti les informations selon lesquelles il avait lui-même fabriqué et vendu les bipeurs au Hezbollah. "Ce ne sont pas nos produits (...) du début à la fin", a affirmé mercredi le directeur de l'entreprise, Hsu Chingkuang quant à l'appareil du modèle AR924, à des journalistes à Taipei. Le parquet taiwanais a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'origine des bipeurs. "Nous avons demandé au service de la sécurité nationale du Bureau d'enquête d'interroger deux témoins et de perquisitionner quatre lieux", a déclaré jeudi le bureau du procureur de Taipei, sans nommer les lieux perquisitionnés et les personnes interrogées. "Ils ont coopéré en fournissant les documents et les informations pertinentes", a-t-il ajouté. M. Hsu a visité jeudi les locaux de Gold Apollo à Nouveau Taipei en compagnie des

enquêteurs. "L'affaire fait l'objet d'une enquête, je ne peux pas faire de commentaires", a-t-il déclaré à la presse. Mercredi, Gold Apollo a affirmé que les bipeurs piégés avaient été produits et vendus par son partenaire hongrois BAC Consulting KFT. La société hongroise a été autorisée à utiliser la marque Gold Apollo, mais "la conception et la fabrication des produits sont de l'unique responsabilité de BAC", avait indiqué dans un communiqué Gold Apollo. Un porte-parole du gouvernement hongrois a déclaré que BAC était "un intermédiaire commercial, sans site de production ou opérationnel en Hongrie". Le mystère s'est étendu à la Bulgarie, où les autorités enquêtent sur une possible implication d'une société basée à Sofia dans la livraison des bipeurs au Hezbollah. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a expliqué que "l'ennemi voulait tuer pas moins de 5.000 personnes" en faisant exploser mardi et mercredi, les bipeurs et les talkie-walkies aux mains des membres de sa formation. L'enquête sur les tenants et les aboutissants de ces bipeurs piégés n'en est qu'à ses débuts. En révélera-t-elle les vrais coupables ? Tous les regards se tournent en fait sur l'entité sioniste et ses réseaux d'espionnage, le Mossad en particulier. Car l'entreprise hongroise BAC est fortement soupçonnée d'en être un intermédiaire dans cette sombre affaire de bipeurs piégés vendus aux membres du Hezbollah. "La société est légale, mais une incroyable communication accompagne ses activités", explique le quotidien hongrois HVG. Le magazine épluche l'étrange profil de sa fondatrice, Christiana Arcidiacono-Barsony, "physicienne et femme d'affaires" qui annonce "un sérieux parcours scientifique" et "des diplômes d'universités d'élite". Selon son CV public, Christiana Arcidiacono-Barsony "a travaillé deux ans comme conseillère auprès de la Commission européenne autour de questions énergétiques et de développement durable et a collaboré avec l'Unesco", précise Nepszava

Merouane Korso

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ORGANISE UN CONCOURS NATIONAL 7 000 postes ouverts



Le ministère de l'Éducation nationale, par le biais de l'Office national des examens et des concours, s'appête à organiser un concours de recrutement national externe. Cette opération, qui se déroulera sous forme d'épreuves écrites, mettra en jeu plus de 7 000 postes administratifs répartis sur six grades. Dans les prochains jours, le ministère ouvrira les inscriptions aux candidats souhaitant intégrer l'administration de l'Éducation nationale. Les postes à pourvoir sont variés : économiste, attaché prin-

cipal de laboratoire, adjoint économiste, surveillant principal de l'éducation, assistant technique de laboratoire, attaché au laboratoire.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne, via la plateforme numérique du ministère. Cette démarche vise à garantir l'égalité des chances pour tous les candidats. Les dossiers de candidature devront être déposés électroniquement, accompagnés de tous les justificatifs nécessaires

Envoi de 450 start-ups algériennes aux États-Unis pour formation

Le ministre de l'Économie, de la connaissance et des start-ups, Yacine Ouallid, a annoncé le lancement d'une mission algérienne aux États-Unis dédiée aux stages et formations.

Lors du salon «EduTech», il a déclaré que son ministère prépare l'envoi de 450 start-ups en Amé-

rique. L'objectif est de leur offrir une formation de qualité et de leur permettre de découvrir les écosystèmes des start-ups à travers le monde.

Cette initiative vise donc à renforcer les compétences des entrepreneurs algériens et à stimuler l'innovation dans le pays. À ce jour, près de 60

start-ups ont déjà été envoyées en Chine et en Corée du Sud pour se former dans divers domaines. Ces programmes internationaux témoignent de l'engagement de l'Algérie à intégrer les meilleures pratiques mondiales dans son propre écosystème entrepreneurial.



GÉNOCIDE SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'international Hakim Ziyech fustige le Maroc : « Honte à vous ! »

Profondément touché par les massacres de Palestiniens depuis le 7 octobre dernier, le joueur international marocain Hakim Ziyech a accusé clairement El Makhzen de "soutenir le génocide de la population palestinienne". Hakim Ziyech s'est montré très critique envers tous les pays qui soutiennent le génocide palestinien, y compris son pays - le Maroc -, en s'adressant à eux en ces termes : "Honte à vous!".

"Ma dernière story vise également le gouvernement de notre pays [le Maroc, ndlr] qui soutient le génocide et tous les autres pays aussi", a-t-il précisé dans un post sur son compte Instagram. En outre, le joueur qui porte le maillot n°7 du Maroc n'a pas manqué de lancer appel à "mes frères et sœurs au Maroc et à travers le monde de maintenir la voix haute le plus possible".

ACCIDENT DE LA ROUTE

Trois morts et cinq blessés à Biskra

Trois personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu vendredi 20 septembre, dans la wilaya de Biskra, a indiqué la protection civile dans un communiqué. Selon le communiqué de la protection civile, l'accident s'est produit au niveau de la route nationale n°46 entre les communes d'El Outaya

et Tolga, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, faisant trois morts et cinq blessés. Les blessés ont été pris en charge sur place par les éléments de la protection avant d'être évacués vers l'hôpital d'El Outaya, tandis que les corps sans vie des victimes ont été transférés à la morgue du même hôpital.

MÉTÉO

La pluie de retour sur plus de 40 wilayas

De fortes averses de pluie orageuse vont affecter, à partir de ce début de semaine, plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin de l'Office national de la météorologie (ONM).

Il s'agit des wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Alger, Tizi Ouzou, Boumerdès, Béjaïa, Jijel, Sétif, Mila, Batna, Khen-

chela, Bordj Bou Arréridj, M'sila, Bouira, Médéa, Blida, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Mascara, Relizane, Aïn Defla, Saïda, El Bayadh, Béni Abbès, Béchar, Naâma, Tindouf, Timimoune, El Menea, Ghardaïa, Ouled Djellal, El Meghaïer, Biskra, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam.

Déraillement du train rapide de voyageurs à Boufarik

Un train rapide qui roulait à grande vitesse, assurant la ligne Alger-Oran, a dévié de la voie ferrée, ce samedi dans la soirée, au niveau de la commune de Boufarik dans la wilaya de Blida. Selon les services de la protection civile, leurs unités sont intervenues vers 22h dans le déraillement de la locomotive avant d'un train

de voyageurs près de la gare de Boufarik au poste kilométrique 38. 800. L'accident a provoqué une grande panique parmi les passagers, mais aucun blessé n'a été signalé parmi les passagers. Cependant, une enquête a été ouverte par les services compétents pour connaître les causes de l'accident.

LES PRISONNIERS RIFAINS ET SAHRAOUI RESTENT ARBITRAIREMENT EN PRISON

Le maintien en prison des militants indépendantistes rifains montre que le régime de Mohamed VI est en pleine crise de panique. Et le pays est sur le point de plonger dans les eaux turbulentes. Liberté d'expression et démocratie n'y font guère bon ménage. Lors qu'un journaliste crédible vient y rajouter une couche, cela mérite le détour. D'autant que ses affirmations sont sous-tendues par la très courageuse AMDH (Association Marocaine de Défense des Droits de l'Homme), qui préside la dynamique et percutante

Khadidja Mohcine Finane, dont le courage morale et politique l'a souvent poussée à défendre les prisonniers politiques sahraouis, souvent au péril de sa vie et de sa propre liberté.

BENNACER CHOISIT LE QATAR POUR LE TRAITEMENT DE SA BLESSURE

L'international algérien Ismaël Bennacer a choisi de poursuivre son traitement pour sa blessure au centre médical "Aspetar" au Qatar, selon des sources du site "Win Win". Le joueur de l'équipe nationale d'Algérie souhaite, à travers ce processus de traitement et de réhabilitation à "Aspetar", bénéficier de soins de haute

qualité afin de revenir rapidement à la compétition avec son club, l'AC Milan. Ismaël Bennacer a récemment subi une intervention chirurgicale complexe au niveau du genou de la jambe droite, réalisée en Finlande et couronnée de succès sous la supervision du chirurgien Lassi Lempinen.

SAISIE DE PLUS D'UN DEMI-MILLION DE COMPRIMÉS HALLUCINOGENES

Selon un communiqué, l'enquête préliminaire, menée en coordination avec les services des douanes, a conduit à l'arrestation d'une personne et à la saisie d'un camion frigorifique contenant une quanti-

té importante de substances psychotropes, soit 520323 comprimés hallucinogènes, qui devaient être introduits clandestinement dans le nord du pays. Dans cette affaire, le suspect a été présenté devant le procureur de la République et une enquête judiciaire a été ouverte, ce mercredi, pour des accusations de participation à une organisation criminelle, de possession, transport, stockage et importation illégale de substances psychotropes à des fins de vente, ainsi que de contrebande présentant un danger pour la santé publique, et de blanchiment d'argent au sein d'une organisation criminelle.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Décès du moudjahid Ahmed Ben Ali Cherif

Décès du moudjahid Ahmed Ben Ali Cherif à l'âge de 98 ans, a-t-on appris, jeudi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Le moudjahid Ahmed Ben Ali Cherif, l'un des premiers fondateurs de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) et son premier directeur général, a rejoint les rangs de la Révolution de libération en 1956, militant et combattant pour la liberté et l'indépendance aux côtés de ses frères moudjahidine. Après l'indépendance, feu Ahmed Ben Ali Cherif a poursuivi son parcours au service du pays. Il fut l'un des premiers fondateurs de la CNAN et son premier directeur général. Il a également assumé plusieurs postes de responsabilité au sein de Sonatrach. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, les assurant de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à sa famille et proches patience et réconfort.

EN VUE D'ÉLIMINER LES MINES ANTIPERSONNEL L'Algérie appelle à l'action

Les femmes et les enfants, souvent les plus vulnérables, sont particulièrement exposés dans les zones touchées par les mines. La présence de mines limite l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités de participation culturelle et économique.

L'Algérie appelle à l'action pour éliminer les mines antipersonnel depuis Genève et garantir le soutien des victimes. Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid Bladehane, a lancé un appel urgent à la communauté internationale pour intensifier les efforts visant à éliminer les mines antipersonnel. Lors de la 57^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, il a souligné l'importance de garantir le soutien et l'inclusion des survivants et des victimes. Bladehane a exhorté les États membres de l'ONU à renforcer leur engagement envers les traités internationaux et à s'unir pour construire un monde sans mines. Cela inclut la nécessité d'une campagne de sensibilisation sur les dangers des mines, ainsi que la ratification et la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Collaboration internationale pour le déminage

Dans sa déclaration, Bladehane a également insisté sur l'accélération des efforts de déminage et la nécessité d'une assistance complète aux victimes. Il a encouragé une collaboration étroite entre les pays, les organisations internationales, la société civile et d'autres partenaires pour partager les connaissances et les



meilleures pratiques en matière de déminage et d'aide aux victimes. Il a souligné que tous les pays doivent promouvoir l'éducation et la sensibilisation aux dangers des mines terrestres, car cela est essentiel pour prévenir de futures tragédies.

La responsabilité collective face aux mines antipersonnel

Bladehane a rappelé que la responsabilité de la communauté internationale ne se limite pas à la prévention des conflits, mais s'étend également aux conséquences dévastatrices qu'ils engendrent. Les mines antipersonnel représentent un héritage tragique qu'il est impératif d'éradiquer. Il a affirmé que le respect de la dignité humaine exige une action déterminée et compatissante pour garantir un avenir sans victimes de ces armes inhu-

maines. Selon lui, les mines antipersonnel constituent une violation flagrante des droits de l'homme, affectant non seulement le droit à la vie, mais aussi le droit à la santé et à l'éducation.

Impact environnemental et social des mines

Bladehane a également mis en lumière les conséquences environnementales des mines antipersonnel, expliquant que la dégradation des munitions explosives peut contaminer les sols et les eaux souterraines, déclencher des incendies de forêt et nuire à l'environnement en général. Il a insisté sur le fait qu'aucun État ne peut justifier l'utilisation de ces armes, qui frappent sans discrimination et causent des dommages disproportionnés. Chaque année, les

mines antipersonnel font de nombreuses victimes, déchirant des familles et plongeant des communautés entières dans le désespoir. Bladehane a souligné que les survivants des explosions de mines subissent souvent des blessures physiques et psychologiques profondes. Ils rencontrent de nombreux obstacles pour accéder aux soins médicaux essentiels, aux services de réhabilitation et aux opportunités de réinsertion sociale.

Les femmes et les enfants, souvent les plus vulnérables, sont particulièrement exposés dans les zones touchées par les mines. La présence de mines limite l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités de participation culturelle et économique. Cela contribue à maintenir des cycles de pauvreté et d'exclusion.

RAFAA BOUZID, EXPERT EN ÉCONOMIE ET PROFESSIONNEL DU SECTEUR DU TOURISME, À L'EXPRESS :

« Voici les conditions nécessaires pour booster un secteur rentable »

Le tourisme méditerranéen est un marché de près de 200 milliards d'euros. Les pays de la rive nord de la Méditerranée (la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie) se partagent le pactole ; certains pays de la rive sud, comme l'Égypte, arrivent à tirer leur épingle du jeu. Nous concernant, l'Algérie a les atouts pour aspirer à plus. La condition actuelle doit changer en mieux. Comment s'y prendre ? Par quoi commencer ? Entretien sans détours avec Rafkaa Bouzid, un professionnel du secteur qui, depuis plus de trois décennies, est en contact direct avec les autorités, et sait à quoi s'en tenir pour pointer du doigt ce qui doit immédiatement changer.

« Aujourd'hui, nous avons des directions de tourisme dans toutes les wilayas, et ce sont belles qui sont sur le terrain et dans la proximité des acteurs du secteur ; l'objectif des gens comme moi en est d'en élargir les pouvoirs et le champ de compétence et d'intervention ; or ce que nous constatons aujourd'hui, sur le terrain, c'est la lenteur bureaucratique et les

pesanteurs administratives des Drag, chargé de superviser le bien fondé juridique de la chose ; et ces dossiers, pour les raisons que l'on connaît peuvent bien rester une année, voire deux années sur le bureau pour être traités. C'est-à-dire le temps nécessaire pour décourager l'investisseur le plus hardi.

« Donner plus de pouvoirs aux directeurs des wilayas, par exemple dans l'octroi du foncier touristique, après étude de faisabilité et rentabilité, évidemment, c'est facilité la construction d'un tissu économique-touristique efficace. Nous vivons ce type de problème au quotidien. « Je vous un exemple concret. Souvent, les banques accompagnent l'opérateur dans son projet ; or l'administration est lente, amorphe et pas au rythme souhaité. Donc le projet va souffrir de lenteur et l'opérateur se trouve souvent en situation de perdant lorsque l'administration accuse des retards et de la lenteur pour déblayer le terrain alors que pour la banque, son calcul pour récupérer le prêt contracté, avec ses intérêts, commencent

le jour de la remise du contrat. Cela nous ramène à un projet qui n'a pas démarré mais pour qui les banques attendent déjà le retour. Pour l'opérateur il y a des pertes sèches à enregistrer, avec les charges du foncier, le prêt contracté et les premiers salariés à payer : mais pour les banques c'est une procédure normale, elles ont un registre de commerce et doivent honorer leur cahier des charges. Comme vous pouvez le constater, ce sont là des soucis qui échappent à la vision des Drag.

« Autre volet à gérer avec rationalité dans l'avenir, car ce qui a été fait dans le passé est du passé- c'est la rapidité qui doit être observée dans le traitement des dossiers de projets touristiques. Une fois le projet avalisé et considéré comme rentable et d'utilité publique, l'administration doit accélérer les procédures. De même, les partenaires post-octroi doivent tous se réunir autour du projet et émettre leurs réserves, si réserves il y a. Car souvent, le projet est lancé, après avoir été avalisé, puis surviennent les

interventions des services des forêts pour émettre leurs réserves, ou ceux de la santé, de l'environnement ou de l'Apc. Toutes ces interventions bloquent le projet et lui font perdre du temps et de l'argent. C'est qu'il y a à faire, c'est que tous ces secteurs doivent se réunir sur place, se mettre face à l'opérateur, lui donner leur avis sur place, ou lui signifier des réserves sur place, pas avec du courrier qui met un mois pour se déplacer d'un service à un autre.

« Il faut, répétons-le, une fois le projet avalisé, que tous les acteurs intéressés soient là pour l'étudier et donner des orientations définitives.

On a souvent fait désespérer des opérateurs parce que une fois l'usine construite et le travail lancé, on a trouvé à redire : l'eau n'est pas saine, ou la poussière est élevée, ou l'endroit est mal choisi pour telle activité, etc. Ces amendements devaient être donnés en amont, pas une fois le travail lancé et la production commencé.

Propos recueillis par F.O.

PROJET DE PRODUCTION DE LAIT EN POUDRE

Algériens et Qataris accélèrent la cadence

Le projet algéro-qatari Baladna pour la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et la production de lait en poudre, entre dans une phase d'accélération. La journée de jeudi a connu plusieurs événements concernant ce projet dont l'Algérie accorde une grande importance pour sa concrétisation.

D'abord, une convention des actionnaires entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Baladna a été signée, jeudi à Alger, dans le cadre de la concrétisation du projet intégré de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar.

La convention a été signée par le Directeur général du FNI, Kamel Mansouri, et le membre délégué de la société qatarie Baladna, Ramez Al-Khayyat, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et du Directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché.

A cette occasion, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a souligné que l'importance de ce projet résidait dans "son impact direct sur la sécurité alimentaire, l'autosuffisance en lait en poudre, la réduction de la facture d'importation de cette matière, l'approvisionnement du marché local en viandes rouges et la création de 5.000 emplois directs".

RÉALISATION D'UNE USINE INTÉGRÉE DE PRODUCTION DE LAIT INFANTILE

Un mémorandum d'entente a été signé, le même jour entre le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et la société qatarie "Baladna" pour la réalisation d'une usine intégrée de production de lait infantile en Algérie. Ce mémorandum d'entente a été signé par la Directrice générale du développement industriel au ministère de l'Industrie, Amel



Allame, et le membre délégué de la société qatarie "Baladna", Ramez Al Khayyat, en présence des ministres de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa et des Finances, Laaziz Faïd, outre le Directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché. Ce mémorandum tend à intégrer le lait infantile dans un projet de production de lait en poudre à réaliser dans la wilaya d'Adrar, conformément à un accord-cadre signé en avril dernier entre le ministère de l'Agriculture et la société qatarie. A noter que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, avait reçu, jeudi à Alger, le président du Conseil d'administration de la société qatarie "Baladna", Mohamad Moutaz Al-Khayyat, avec lequel il a évoqué le projet de réalisation d'une usine de production de lait infantile. Lors de la rencontre, M. Aoun a souli-

gné l'importance de ce projet "vital", relevant l'impératif de se conformer aux normes internationales de qualité dans ce domaine. Le ministre a en outre exprimé "la disponibilité de son département ministériel à accompagner le projet et à apporter le soutien et les facilités nécessaires pour sa réussite, en coordination avec les différents secteurs concernés", selon un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

RACCORDEMENT DU PROJET À L'ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ ET GAZ)

Une délégation de la société qatarie "Baladna", conduite par le président de son Conseil d'administration, Mohamad Moutaz Al-Khayyat, a été reçue par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a porté sur le dossier du projet intégré algéro-

qatari pour la production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar, notamment en ce qui concerne le raccordement de ce projet à l'énergie (électricité et gaz), "étant l'une des principales conditions du succès de ce projet stratégique", a précisé la même source.

Un exposé détaillé a été présenté lors de cette rencontre, sur les projets programmés et les solutions proposées en matière de production, de transport et de transformation de l'électricité sur le court, moyen et le long terme, en fonction des besoins du projet, et ce, en présence du Conseiller du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, du Directeur général du groupe Sonelgaz, de l'ambassadeur de l'Etat de Qatar, ainsi que des cadres du ministère et de Sonelgaz. La rencontre a également été une occasion pour explorer les opportunités d'affaires et d'investissement disponibles pour la société "Baladna" en Algérie, ainsi que pour les sociétés du groupe Al-Khayyat dans plusieurs domaines, tels que l'énergie et les mines.

Le ministre de l'Énergie et des Mines, a exprimé, par la même, "son souhait de développer de nouveaux projets de partenariat avec les partenaires qataris, leur souhaitant plein succès pour ce projet phare, ainsi qu'au partenariat algéro-qatari", lit-on dans le communiqué. Pour rappel, un accord-cadre avait été signé, fin avril dernier, entre le ministère de l'Agriculture et du Dévelop-

pement rural et la société qatarie Baladna pour la réalisation d'un projet structurant consistant en la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et la production de lait en poudre, à travers un partenariat entre la société Baladna et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement. Le financement du projet est conjoint, à hauteur de 51% de la part de la joint-venture et 49% de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gèrera le projet sera détenue à 49% par le FNI et à 51% par la partie qatarie. D'une superficie totale de 117.000 hectares, ce projet est composé de trois pôles contenant chacun une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre. Ce projet d'une valeur de 3,5 milliards de dollars sera concrétisé en quatre (4) phases, la première débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu neuf (9) ans après le lancement du projet. Le projet permettra de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées. A la neuvième année du projet, le nombre total de têtes bovines devrait atteindre 270.000, avec une production de près de 1,7 milliard de litres de lait par an.

Inès B.

YACINE EL-MAHDI OUALID :

"Le secteur s'engage à accompagner les jeunes entrepreneurs"

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné, jeudi à Alger, l'engagement de son secteur à accompagner les jeunes entrepreneurs et à leur permettre de s'ouvrir sur le monde à la faveur de la forte dynamique que connaît actuellement le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie. Intervenant au deuxième jour de la troisième édition du Salon de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des technologies de la connaissance (EDUCTECK), organisé au Palais des expositions des Pins maritimes, le ministre a précisé que le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie connaissait une "forte dynamique", assurant que son département "continue d'accompagner toutes les initiatives des jeunes entrepreneurs au vu de l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce domaine".

M. Oualid a souligné, dans ce sens, "l'importance de la coordination des efforts entre les différents secteurs

pour offrir des opportunités aux jeunes entrepreneurs" leur permettant de concrétiser leurs idées sur le terrain, notamment à travers "l'augmentation du nombre de programmes qui ont vocation d'encourager l'esprit entrepreneurial".

Evoquant cette troisième édition du salon EDUCTECK, le ministre a salué "la bonne organisation" de cet événement scientifique et professionnel auquel participent 70 exposants.

Dans une déclaration à la presse en marge du salon, le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a, quant à lui, mis en exergue l'intérêt accordé par l'Etat aux domaines de la technologie, de l'enseignement, de l'apprentissage, ainsi qu'à tous les projets favorisant de tels contenus, indiquant que son secteur accompagnait ce type d'initiatives par la mise à disposition de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC). Et de rappeler, par là même, que l'Algérie "a dépassé le seuil de 1,4 million de foyers raccordés à Internet".

BLÉ DUR :

1,6 million d'hectares à cultiver pour atteindre l'autosuffisance

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé que son secteur visait à cultiver 1,6 million d'hectares de terres lors de la campagne labours-semailles 2024-2025, afin d'atteindre l'autosuffisance en blé dur l'année prochaine. Présidant une réunion nationale de préparation de la campagne labours-semailles, avec les présidents des unions des coopératives de céréales et de légumineuses sèches, M. Cherfa a souligné que l'objectif fixé pour la nouvelle saison consiste à cultiver 3,069 millions d'hectares, dont 55% seront consacrés au blé dur (1,6 million d'hectares), tandis que plus d'un million d'hectares seront consacrés à l'orge. Il a, à cet égard, révélé la mise à disposition de 4,2 millions de quintaux de semences et d'une quantité suffisante d'engrais au profit de l'Of-

ficier algérien interprofessionnel des céréales (OAI), afin d'atteindre l'objectif fixé.

Le ministre a également souligné l'importance du lancement à temps de la campagne labours-semailles, pour parvenir à produire environ 30 millions de quintaux de blé dur cette saison, et éviter les retards enregistrés l'année dernière, d'autant que les pluies automnales étaient au rendez-vous.

Il s'est félicité du lancement effectif, "quand bien même discret", de la campagne dans certaines wilayas. Le premier responsable du secteur a appelé les cadres de l'OAI à assurer "la disponibilité" des semences aux agriculteurs, citant les nouvelles mesures prises dans ce sens, dont la consécration d'un quota pour chaque wilaya. Il a préconisé, en outre, de renforcer les capacités de stockage

des céréales avec les nouveaux centres qui seront réceptionnés à partir de mars prochain dans la perspective de couvrir toutes les wilayas du pays. M. Cherfa a rappelé que "ces objectifs s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République annoncé lors de son discours à l'occasion de sa réélection pour un second mandat où il s'était engagé à atteindre 1 million d'hectares de terres irriguées, en réalisant une autosuffisance en blé dur en 2025, et en orge et maïs en 2026".

Le ministre a souligné que le secteur de l'agriculture et des céréales en particulier "sera la locomotive qui permettra au pays d'atteindre l'objectif tracé de 400 milliards de dollars du PIB", affirmant la disponibilité de l'Etat à accompagner les producteurs, en les dotant de tous les moyens nécessaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019



Avis d'appel d'un Concours National d'Architecture Restreint
N°76..... /2024

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Boulevard Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un Concours National d'Architecture Restreint pour la maîtrise d'œuvre « Etude et Suivi y compris VRD des 300/900 Logements Publics Locatifs à Beni Tamou Ilot (III), programme année 2024 tranche (II) (2000 logts) -Wilaya De BLIDA.

Le présent Concours National d'Architecture Restreint, s'adresse aux architectes agrées seuls ou en groupement, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

- Capacités professionnelles**
 - Pour les architectes inscrits au tableau de l'ordre des architectes (agrément en cours de validité)
 - Pour le cas de groupement ou statut en cas de société (SCP) Justifié d'un protocole d'accord dont le chef de file architecte agréé (agrément en cours de validité)
- Capacités techniques**
 - 01 architecte ou équivalent (master) ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans
 - 01 technicien Supérieur ou licencié ou plus en terme de diplôme dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale 03) ans.
- Capacités financières**
 - Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 12 500 000.00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé pour les trois meilleurs bilans des cinq dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique déposés auprès des services compétents + déclaration d'existence ou C20 contre paiement de la somme de (4 000.00 DA), non remboursable auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02, Boulevard Mohamed Boudiaf, Blida.

Ayant au moins assuré l'étude et suivi d'un projet d'une Consistance minimale de 200 logements, ou étude et suivi d'un (01) équipement « type C ou plus», justifier par des attestations de bonne exécution délivrés par maîtres d'ouvrage publics ;

Les candidats sont invités de déposer le dossier de candidature, insérés dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

A Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida.
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Concours National d'Architecture Restreint N° /2024
Maîtrise d'œuvre Etude et Suivi y compris VRD des
300/900 Logements Publics Locatifs à Beni Tamou Ilot (III), Blida
Programme au titre de l'année 2024 tranche (II) (2000 logts)
-Wilaya De BLIDA-

La date de dépôt des offres de candidature est fixée au 15ème jour de 08 : 00h à 12h 00, à compter de la date de la première parution de concours dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13h 30, les soumissionnaires sont invités à y assister.
Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.
Le soumissionnaire restera engagé par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 22/09/2024 ANEP : N° 2416029611

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Après
Infructuosité
N° : 71/2024

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de Six (06) véhicules touristiques et Quatre(04) Véhicules Utilitaires Pick Up Double Cabines.

Le présent avis s'adresse aux fournisseurs qui remplissent les conditions et modalités de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs fixée par le décret exécutif N° 22-383 du 17 novembre 2022 ; peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à Quatre Mille (4.000,00) DA non remboursable. Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «dossier de candidature» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de l'O.P.G.I de Blida
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres »
2ème Avis d'Appel d'Offres ouvert Après Infructuosité
N° 71 /2024.
L'acquisition de Six (06) véhicules touristiques et Quatre(04) Véhicules Utilitaires Pick- Up Double Cabines, au profit de l'OPGI de Blida.

La date de dépôt des offres est de vingt et un (21) jours de 08 : 00h à 12h 00, à compter de la date de la première parution d'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h 00, les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

L'EXPRESS DU 22/09/2024 ANEP : N° 2416029608

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة
نواب الترقية والتسيير
العطري لولاية بني عباس

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BENI ABBES
REF : 76 DG /OPGI/ 2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi N°23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et en application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015, Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, L'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière de Beni Abbas informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à 2EME avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales après désistement N°06/2024 paru dans le journal l'express en langue étrangère en date du 26/08/2024 et le journal الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية en langue arabe en date du 27/08/2024 Portant Reprise Et Achèvement des Travaux de la réalisation des 10/200 Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) type individuel en F03 Programme 2021 à la commune d'Elouata Wilaya de Beni Abbas, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière en les travaux sont attribués provisoirement au soumissionnaire indiqués ci-dessous.

Projet	Entreprise	NF	Montant en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Délai	Note Technique	Observation
Reprise Et Achèvement des Travaux de la réalisation des 10/200 Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) type individuel en F03 Programme 2021 à la commune d'Elouata Wilaya de Beni Abbas	BAAZZ ABDERAHM	18200100790165	29 235 971,61	29 235 971,61	10 MOIS	30,00	L'offre économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi N°23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et en application de l'article 62 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015, Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics sectorielle dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de 1ère parution du présent avis d'attribution dans les journaux quotidiens et dans le BOMOP. Les soumissionnaires non retenues intéressés, peuvent se rapprocher de L'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière de Beni Abbas, au plus tard trois (03) jours à compter de la date 1ère parution du présent avis d'attribution dans les journaux quotidiens et dans le BOMOP, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts de recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'EXPRESS DU 22/09/2024 ANEP : N° 2416029681

L'EXPRESS

L'express le quotidien
@LexpressAlgeria - Journal

Accueil A propos Vidéos Photos Plus

À propos
L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'ordre...
360 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis
411 personnes sont abonnées
https://www.l'expressalgeria.com/

Suggérer des modifications
Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?
+21323709992

Créer une publication
Photos/Vidéos Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

Page créée - 6 mars 2021

BÉCHAR ET BÉNI-OUNIF

De nouveaux projets de protection des villes contre les inondations

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé jeudi dernier lors d'une visite à Béchar l'inscription au profit de la wilaya de plusieurs projets destinés à la protection des villes de Béchar et Béni-Ounif contre les inondations.

Le ministre qui s'est rendu dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km nord de Bechar) où il a pris connaissance des séquelles des inondations provoquées par les oueds "Melias" et "Sidi Aissa", qui traversent cette collectivité, a indiqué que parmi ces projets figure celui de la protection de cette commune des inondations, et ce, par la réalisation d'une protection des berges de ces deux (2) cours sur un linéaire de plus de huit (8) km, pour un coût de plus d'un (1) milliard DA. Dans la commune de Bechar, il est projeté en plus de la protection de cette ville des inondations, la concrétisation de projets d'envergure, dont un barrage sur l'oued "Labiad" dans le but d'atténuer les forces des crues de l'oued Bechar, et la mobilisation des eaux superficielles au profit de l'agriculture et de l'AEP, a expliqué le membre du gouvernement.

Durant cette visite de constatation dans la wilaya, M. Derbal a aussi inspecté le chantier de réalisation des trois (3) stations de pompage retenues dans le cadre du projet de captage des eaux albiennes de Guetrani. Sur place, il a affirmé que l'entame prochainement des projets de protection des villes précitées des inondations, "ne doit pas être un facteur de baisse du rythme du projet de transfert des eaux



albiennes de Guetrani vers Bechar". "Ce projet d'envergure doit être livré à l'échéance prescrite, à savoir avant la fin de l'année en cours", a-t-il signalé à l'adresse des responsables des entreprises réalisatrices et du maître de l'ouvrage, en l'occurrence l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Selon le directeur général de cette agence, Messaoud Maatar, "sur les 26 forages prévus au niveau de ce champ de captage, 18 ont été déjà réalisés et équipés, avec une capacité de production de 68.000 M3, tandis

que les forages restants seront livrés en octobre prochain, ce qui permettra d'effectuer les premiers essais de transfert dès la mi-novembre et la mise en service officielle du projet avant la fin de 2024, avec une production quotidienne de 80.000 M3 destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de Bechar, Kenadza et Abadla". Au niveau du barrage de Djorf-Torba, le ministre de l'hydraulique s'est déclaré "satisfait" du remplissage de l'ouvrage, suite aux crues des oueds de la région après les pluies torrentielles qui se sont

abattues la semaine dernière sur la région, avec une retenue de 247 millions de M3. Actuellement et vu la poursuite des crues des oueds, notamment celui du Guir, à l'origine de cet apport record au barrage, il a été procédé depuis plusieurs jours à l'ouverture de cinq (5) vannes sur les six (6) que compte l'ouvrage, en plus des eaux évacuées par le déversoir principal, a expliqué le directeur général de l'ANBT. Les eaux déversées par ces vannes et les deux déversoirs du barrage, en plus d'alimenter la nappe phréatique de toute la

région Sud du territoire de la wilaya, iront aussi se déverser à Igli (wilaya de Béni-Abbès) où les eaux des crues font jonction avec l'oued Zouzfana et forment à eux deux l'oued Saoura dont la crue est arrivée cette année jusqu'à la ville de Reggane, à plus de 800 km au sud de Bechar, selon des responsables locaux du secteur de l'hydraulique. Lors de sa visite du barrage, le ministre a insisté sur la mise en place d'un programme pour la satisfaction des besoins en eaux d'irrigation des agriculteurs de la plaine d'Abadla (5.400 ha), afin de contribuer à son développement. Le ministre de l'hydraulique a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par la visite de l'un des tronçons de l'oued Fayja au nord de Bechar, du pont de l'oued Bechar dans la zone de Jniane Diffallah (nord de la commune), ainsi que la station de relevage des eaux usées de la commune de Bechar ayant subi quelques dégâts. L'Etat et le secteur de l'hydraulique apporteront le soutien et les aides à la wilaya de Bechar pour remédier aux dégâts causés aux infrastructures hydrauliques, avec en priorité les projets de protection des inondations des communes de Bechar et Béni-Ounif, a indiqué le membre du gouvernement au terme de sa visite.

TOURISME SAHARIEN

À la découverte des richesses de Tamanrasset

La saison du tourisme saharien à Tamanrasset qui s'étale de la mi-octobre à la fin avril est un moment clé pour les opérateurs touristiques de la région qui se mobilisent en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya pour promouvoir les richesses culturelles et naturelles du Sahara. Au programme : des excursions vers des sites emblématiques comme l'Ahaggar et des activités variées, telles que le trekking, les randonnées en 4x4 et des expériences immersives dans la culture locale. Les opérateurs mettent en avant des circuits qui combinent aventure et découverte, tout en garantissant la sécurité des voyageurs. La collaboration avec les artisans locaux, la promotion de l'hospitalité saharienne et l'engagement envers un tourisme durable sont également des priorités. Cette saison est une belle opportunité de valoriser la région et d'attirer des visiteurs des quatre coins du monde. Les opérateurs touristiques s'emploient, en prévision de chaque saison, à mettre les bouchées doubles pour assurer une meilleure saison, à travers la vérification et l'entretien du parc roulant et la mobilisation des guides touristiques, et d'autres staffs et auxiliaires du secteur, dont les chefs de cuisine et les chameliers, dans l'optique d'offrir de meilleures prestations et préserver l'image de qualité de la région". De même, la formation des

opérateurs dans divers créneaux s'avère nécessaire pour l'amélioration des prestations. Il faut savoir que l'année dernière, le plan touristique de la wilaya de Tamanrasset a été enrichi de nouveaux circuits sillonnant les paysages féériques naturels, monts de l'Ahaggar, dunes de sable et autres sites archéologiques riches en gravures et dessins rupestres témoignant de l'histoire séculaire de la région. Outre les vestiges archéologiques aux valeurs historiques et artistiques, le mont de l'Assekrem, situé à près de 80 km de la wilaya de Tamanrasset est un sommet impressionnant qui s'élève à environ 2 800 mètres d'altitude. C'est un lieu très prisé par les randonneurs et les amateurs de paysages montagneux en quête d'aventure et de nature qui viennent apprécier des panoramas spectaculaires et une biodiversité unique. Une occasion exceptionnelle de contempler les lever et coucher du soleil, en plus du tumulus de l'Atakor renfermant le cratère volcanique d'Ahrane, offrant une vue d'une splendeur unique en son genre. En plus de cette richesse géologique et naturelle conférant à la zone le label de "destination touristique par excellence", viennent s'ajouter d'autres facteurs de beauté naturelle consistant en les sources jaillissantes de Tahabort, les cascades d'Imelaoulouane, Issigrassene et Tamarkrest, ainsi que Oued-Afilal. Le secteur du tourisme

dans la wilaya de Tamanrasset a été renforcé, au titre des mesures de développement, avec une nouvelle zone d'expansion touristique (ZET) susceptible d'améliorer les prestations et répondre aux attentes des visiteurs.

Cette zone qui s'étend sur une superficie de 450 hectares, devra servir d'assiette à divers projets appelés à renforcer les structures d'accueil touristiques établies actuellement à 17 établissements, dont sept hôtels et 10 campings d'une capacité d'hébergement de 1.146 lits.

Si les potentialités naturelles et archéologiques, représentent des facteurs inestimables de développement du tourisme saharien, les activités d'artisanat, dont notamment la bijouterie traditionnelle reflètent un riche legs culturel local de par la profusion des produits et articles aux multiples formes façonnées par les virtuoses, dont les "Tizabatine" (boucles d'oreilles), Ihebeguen (bracelet à pied), Tisseghine (bagues) et d'autres articles d'ornement. L'activité mégissière, fortement pratiquée par la femme targuie, dépositaire principal du patrimoine culturel de la région, porte sur la production de tentes et de sacs "Agharkane" destinés à conserver la nourriture, en plus de la fabrication d'autres articles pouvant générer de nouvelles ressources.

R.R.

TLEMCCEN

Une caravane de solidarité en faveur des sinistrés des inondations

Une caravane de solidarité a été lancée, jeudi de la wilaya de Tlemcen, comprenant des aides destinées aux familles sinistrées des inondations ayant touché, dernièrement, les wilayas de Bechar et Naama. Le coup d'envoi de cette caravane de solidarité a été donné à partir du siège de l'unité de la protection civile de Mansourah par le wali Youcef Bechlaoui, en présence des représentants de différentes directions et des initiateurs. Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que cette caravane compte 15 camions chargés de produits alimentaires, des couvertures et de l'eau minérale. Cette opération est initiée par les services de la wilaya, en collaboration avec les directions de l'Action sociale et de la solidarité et du commerce et de la promotion des exportations, avec la participation d'opérateurs économiques. Cette initiative s'insère dans le cadre de la solidarité avec les familles sinistrées des dernières inondations de Bechar et Naama, selon la même source, notant que des caravanes similaires seront organisées, la semaine prochaine.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

66 morts et 250 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 66 morts et 250 blessés dans 144 accidents corporels de la route survenus au cours de cette semaine. Le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure "la principale cause de ces accidents", en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs étaient à l'origine de 118 accidents, dont 15 à cause de la conduite à gauche, 14 engendrés par l'inattention du conducteur et 32 dus à l'excès de vitesse, tandis que les piétons ont causé 14 accidents. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (13 accidents), suivie des wilayas de Constantine (10), Tizi-Ouzou et Oran (9 chacune) et Mila (7), a-t-il fait savoir.

Par rapport à la semaine dernière, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+14), de morts (+23) et de blessés (+31), selon le même responsable.

Par ailleurs, le Sergent-chef Amrani a fait part du lancement par le Commandement de la Gendarmerie nationale, d'une campagne de sensibilisation à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire, à partir de jeudi jusqu'au 3 octobre prochain. Cette campagne sera lancée sous le slogan "Prudence sur la route, sécurité pour tous" en vue de sensibiliser aux accidents de la route et à leur impact sur la sécurité routière.

SMA Distribution de fournitures scolaires aux élèves issus de familles dans le besoin

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont lancé, jeudi à Alger, une campagne de solidarité pour la distribution de plus de 5.500 cartables contenant des fournitures scolaires au profit des élèves issus de familles dans le besoin, et ce, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025. Dans une déclaration à la presse, le commandant général des SMA, M. Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué que cette opération, placée sous le slogan "Un petit pas pour dessiner avec eux de grands rêves", visait à "ancrer la culture de la solidarité au sein de la société algérienne en aidant toutes les catégories dans le besoin", notamment à l'occasion de la rentrée scolaire. Organisée en partenariat avec l'entreprise Djezzy, cette campagne de distribution de cartables et de fournitures scolaires aux élèves des différents cycles vise aussi à "encourager ceux qui souhaitent le faire, à participer à ces actions de solidarité et à venir en aide aux personnes dans le besoin, notamment à l'occasion de cette rentrée sociale", a dit M. Hamzaoui. Pour sa part, la Directrice des affaires sociales de l'opérateur téléphonique Djezzy, Fahima Hamidi, a affirmé que cette troisième action de solidarité du genre, en coordination avec les SMA, visait à "alléger la charge financière qui pèse sur les familles démunies à chaque rentrée scolaire".

LES ERREURS PEUVENT CAUSER DE MULTIPLES PRÉJUDICES

Améliorer le diagnostic est primordial pour garantir la sécurité des patients

Chaque année, les erreurs de diagnostic sont responsables d'environ 16 % des préjudices évitables qui surviennent dans le cadre des soins de santé. Leurs conséquences humaines et économiques sont considérables.

La Journée mondiale de la sécurité des patients offre l'occasion de sensibiliser le grand public et de favoriser la collaboration entre les patients, les soignants, les décideurs et les responsables des soins de santé afin d'améliorer la sécurité des patients. Cette année, la journée a pour thème « Améliorer le diagnostic pour garantir la sécurité des patients » et pour slogan « Poser un diagnostic correct, c'est une question de sécurité ! ». Ce thème et ce slogan soulignent qu'il est indispensable de poser rapidement un diagnostic correct pour garantir la sécurité des patients et obtenir de meilleurs résultats en matière de santé. « Le diagnostic, qui consiste à déterminer le problème de santé que présente un patient, est essentiel pour proposer les soins et le traitement nécessaires. Une erreur de diagnostic est l'incapacité à expliquer correctement et rapidement le problème de santé d'un patient. Un diagnostic tardif, erroné ou non posé ou le fait de ne pas donner d'explications au patient est considéré comme une erreur de diagnostic », souligne l'OMS, dans un communiqué. Selon cette agence, « on peut y remédier en s'attaquant aux problèmes systémiques et aux facteurs cognitifs susceptibles d'entraîner des erreurs de diagnostic. Les facteurs systémiques tiennent à des vulnérabilités organisationnelles qui favorisent les erreurs de diagnostic, notamment à des problèmes de communication entre soignants ou entre soignants et patients, à la lourdeur de la charge de travail et au manque d'efficacité au sein d'une équipe. ». « Poser un diagnostic cor-



rect, au bon moment, est primordial pour assurer des soins de santé sûrs et efficaces. Les erreurs de diagnostic peuvent entraîner de graves préjudices, voire la mort », selon le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Pour réduire ce risque, il faut mettre en place une collaboration entre les soignants, les gestionnaires de santé, les responsables politiques et législatifs, la société civile, le secteur privé et, surtout, les patients et leurs familles. » D'après l'agence de l'ONU, chaque année, les erreurs de diagnostic sont responsables d'environ 16 % des préjudices évitables qui surviennent dans le cadre des soins de santé. Leurs conséquences humaines et économiques sont considérables. Les données disponibles indiquent que presque tous

les adultes feront face à au moins une erreur de diagnostic au cours de leur vie, ce qui peut entraîner un mauvais état de santé prolongé, une augmentation des frais médicaux, voire un décès évitable. L'OMS est en train d'élaborer un modèle pour faciliter la mise en œuvre d'interventions qui garantissent la sécurité du diagnostic. La consultation mondiale sur la sécurité des patients 2024, organisée par l'OMS du 10 au 12 septembre, a réuni des patients, des groupes de défense des droits des patients, des soignants, des gestionnaires d'établissements de santé, des responsables politiques, des experts de la sécurité du diagnostic et des établissements universitaires et de recherche, qui ont contribué à ce modèle.

A.B.

ENVIRONNEMENT

L'Algérie engagée à éliminer les substances appauvrissant la couche d'ozone d'ici 2030

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'engagement de l'Algérie à éliminer les substances appauvrissant la couche d'ozone dans le pays d'ici à 2030, conformément aux accords internationaux en la matière. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone, célébrée cette année sous le thème : "Protocole de Montréal : faire progresser l'action climatique", en présence du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et des représentants de nombre de départements ministériels ainsi que de la représentante de l'ONU pour le développement industriel (ONUDI) en Algérie, Mme Dahleb a précisé que "l'Algérie, depuis la ratification du Protocole de Montréal en 1992, s'est engagée à ne pas produire de substances appauvrissant la couche d'ozone et à éliminer progressivement leur utilisation conformément au calendrier fixé par les parties à l'accord". "L'Algérie ne produit ni exporte aucune substance appauvrissant la couche d'ozone", a-t-elle soutenu, précisant que le pays a entrepris une série de mesures visant à protéger la couche d'ozone, telles que l'interdiction

de l'importation de ces substances, notamment les chlorofluorocarbones, les halons, le tétrachlorure de carbone depuis le 1er janvier 2010, ainsi que le méthyl chloroforme et le bromure de méthyle en 2015. S'agissant des hydrochlorofluorocarbones (HCFCs), leur niveau d'importation a été "gelé" à partir du 1er janvier 2013 à leur niveau moyen 2009-2010, et leur interdiction définitive aura lieu à partir du 1er janvier 2030, a fait savoir la ministre qui a ajouté que l'importation de ces substances est soumise actuellement à un système de quotas annuels, les quantités étant déterminées par une Commission interministérielle sous la présidence du ministre de l'Environnement". Mme la ministre a rappelé dans ce cadre la contribution du Fonds multilatéral dans la concrétisation de l'ensemble des engagements relatifs à l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone à travers le parachèvement de divers projets de substitution de ces substances, permettant ainsi l'acquisition de nouvelles installations industrielles, fonctionnant avec des produits de remplacement, ayant profité à des groupes industriels public et privé, tels que ENIEM et Condor. L'Algérie a également bénéficié d'équipements de récupération et de

recyclage des réfrigérants utilisés dans la maintenance des appareils de réfrigération et de climatisation mobile relevant des établissements de formation spécialisés en froid, outre des dispositifs de détection portables destinés aux points de passage frontaliers relevant de la Direction générale des Douanes pour contrôler les importations. "Ces opérations ont été accompagnées par plusieurs sessions de formation sur les plans technique et organisationnels", a relevé Mme. Dahleb, affirmant que son département ministériel continue, à travers les activités du Bureau national ozone (BNO), à renforcer les capacités des techniciens en froid dans tout le territoire national, afin de leur permettre de prendre connaissance du problème lié à l'élimination des réfrigérants à base de substances appauvrissant la couche d'ozone et leur impact sur l'environnement.

"Nous continuerons à sensibiliser les entreprises et les institutions quant à l'utilisation et la gestion du stock des substances réfrigérantes à base des HCFCs et des équipements qu'elles contiennent", a-t-elle dit, soulignant le respect des textes législatifs en vigueur par les acteurs concernés et les entreprises importatrices de ces réfrigérants.

DEUX ANS APRÈS LA FAILLITE DU PAYS

Les Sri-Lankais élisent leur président

La lutte s'annonce serrée entre les principaux candidats en lice. « Nous n'avons jamais connu de bataille à trois comme celle-là », a relevé l'analyste politique Kusal Perera. Le sortant Ranil Wickremesinghe, Sajith Premadasa (centre droit) et Anura Kumara Dissanayaka (coalition de gauche), s'affrontent notamment. Les résultats sont attendus dès aujourd'hui.

Des électeurs font la queue devant un bureau de vote à Colombo, au Sri Lanka, le 21 septembre 2024, constate l'AFP. A la tête du pays depuis deux ans, le sortant Ranil Wickremesinghe, 75 ans, brigue un nouveau mandat avec pour seul programme la poursuite du redressement à marche forcée de l'île. « J'ai déjà beaucoup fait, j'ai sorti ce pays de la banqueroute », a-t-il répété samedi en votant dans la capitale Colombo. « Maintenant, je vais faire du Sri Lanka un pays avec une économie, un système social et un système politique développés », a-t-il ajouté. « Changement révolutionnaire ». Mais, anticipent les analystes, sa victoire s'annonce difficile face à la lassitude et la colère d'une large partie de la population contrainte par le gouvernement de se serrer la ceinture. Depuis l'ouverture des bureaux de vote à l'aube, de nombreux habitants de Colombo et de ses faubourgs ont exprimé leur désir de changement. Tuwan Mohideen, 46 ans, a confié avoir accordé sa voix au chef de l'opposition, Sajith Premadasa (centre droit). « S'il gagne, nous pourrions avoir une bonne vie, le pays va se développer grâce à lui », espère-t-il. « Il faut un changement révolutionnaire dans ce pays », a renchéri sous, couvert d'anonymat, Devamanoharan, un commerçant de 65 ans, en suggérant qu'il avait accordé sa voix au chef de la coalition de gauche Anura Kumara Dissanayaka. Economie étranglée. Vieux « renard » de la politique locale - il a été six fois Premier ministre - M. Wickremesinghe a accédé à la présidence en juillet 2022 à la chute de Gotabaya Rajapaksa, chassé de son palais par une foule en colère épuisée par l'inflation et les pénuries. Il a hérité d'une économie étranglée par une dette de 46 milliards de dollars (42 milliards



d'euros), pour l'essentiel contractée auprès de la Chine, privée de réserves de change et en pleine récession. Après de longues tractations, le Fonds monétaire international (FMI) a fini par débloquent en 2023 une aide d'urgence de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), en échange de fortes hausses d'impôts et de coupes drastiques des dépenses publiques. L'ordre est depuis revenu dans la rue et la croissance du pays est repartie à la hausse, même si elle reste fragile, averti le FMI. Mais le taux de pauvreté de la population s'est accru, selon la Banque mondiale, et atteint plus d'un quart de ses 22 millions d'habitants. A la tête du Front de libération du peuple (JVP) d'inspiration marxiste, Anura Kumara Dissanayaka, 55 ans, espère bénéficier du ras-le-bol de la population. « Notre parti

a besoin d'une nouvelle culture politique », a-t-il déclaré samedi en votant, confiant. « Les gens votent avec enthousiasme. Après la victoire, j'exhorte tout le monde à rester calme », a-t-il ajouté. A l'origine de deux insurrections meurtrières au début des années 1970 et à la fin des années 1980, le JVP a renoncé depuis à la lutte armée et s'est largement converti à l'économie de marché. Le numéro 1 de l'opposition, Sajith Premadasa, 57 ans, devrait lui aussi rallier une partie importante des suffrages des mécontents. Ancien proche de Ranil Wickremesinghe, il s'est engagé à arracher des concessions au FMI. « Nous réviserons les inégalités du code des impôts soutenu par le FMI, qui force les travailleurs à aller chercher un emploi à l'étranger », a déclaré le candidat de centre-droit. L'insti-

tution internationale ne semble toutefois pas disposée à adoucir ses exigences. « Des progrès ont été accomplis, mais le pays est encore loin d'être sorti de l'ornière », a averti la semaine dernière la cheffe de la communication du FMI, Julie Kozack. La lutte s'annonce serrée entre les principaux candidats en lice. « Nous n'avons jamais connu de bataille à trois comme celle-là », a relevé auprès de l'AFP l'analyste politique Kusal Perera. « C'est la première élection présidentielle dont personne ne peut sérieusement prédire le résultat », a-t-il ajouté. Si aucun des 39 prétendants ne franchit la barre de 50 % des voix - ce qui a toujours été le cas jusque-là - la commission électorale les départagera en recensant les deuxièmes ou troisièmes préférences des votants. Les résultats sont attendus dès dimanche.

AVANT UNE FÊTE DE LA CITOYENNETÉ SOUS TENSION

La Nouvelle-Calédonie retient son souffle

Les autorités vont déployer 6 000 gendarmes, policiers et militaires dans l'archipel, pour empêcher tout débordement à l'occasion du 24 septembre, qui marque l'anniversaire du début de la colonisation française. Il n'y aura pas de 13 mai bis. L'Etat, surpris par l'ampleur des violences qui ont dévasté l'archipel il y a quatre mois, en fait la promesse. Le couvre-feu, assoupli ces dernières semaines, a été durci : jusqu'à mardi 24 septembre, les Néo-Calédoniens ont interdiction de circuler entre 18 heures et 5 heures du matin. La vente d'alcool à emporter est également prohibée, tout comme les rassemblements.

« Il y aura six mille policiers, gendarmes et militaires sur le terrain. C'est sept fois les effectifs dont nous disposons le 13 mai », souligne Théophile de Lassus, le directeur du cabinet du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Des « colonnes de déblaiement » se tiendront également prêtes à détruire d'éventuels barrages.

La tribu de Saint-Louis, où deux hommes ont été tués, jeudi 19 septembre, au cours d'une opération de gendarmerie, et les quartiers sensibles de Nouméa « feront l'objet d'une attention particulière », selon les autorités. Pour autant « rien ne permet aujourd'hui d'affirmer qu'un regain de violence va avoir lieu le 24 septembre », estime Théophile de Lassus.

Officiellement « Fête de la citoyenneté » depuis 2004, la journée, fériée dans l'archipel, marque la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, en 1853. Ce jour-là, à Balade, sur la côte est de la Grande Terre, l'amiral Auguste Febvrier-Despointes levait pour la première fois les couleurs tricolores sur le territoire. Pendant longtemps, la Nouvelle-Calédonie a célébré chaque 24 septembre le « rattachement à la France », terme éluant la question de la colonisation. Avec l'émergence de la revendication indépendantiste dans les années 1970, la commémoration est contestée. En 1974, une contre-manifestation est réprimée. A compter de ce jour, les indépendantistes parleront de « jour de deuil du peuple kanak ».

USA 2024

Les électeurs de trois Etats américains commencent à voter pour la présidentielle

Les électeurs de Virginie, du Minnesota et du Dakota du Sud commencent à voter de façon anticipée pour la présidentielle américaine, qui aura lieu dans 45 jours. Kamala Harris se rend en Géorgie pour parler du droit à l'avortement. Son adversaire Donald Trump se rend lui à Miami pour une réunion de levée de fonds fermée à la presse. L'argent reste le nerf d'une campagne qui devrait voir les candidats dépenser un montant total d'un milliard de dollars. Depuis que la Cour suprême des Etats-Unis, remaniée par le républicain, a mis fin à la protection fédérale de l'IVG en juin 2022, les démocrates considèrent ce sujet comme extrêmement porteur pour eux sur le plan électoral. Il est donc exploité souvent par Kamala Harris, nettement moins à l'aise sur d'autres questions comme la hausse des prix. Jeudi soir, la vice-présidente a longuement insisté sur ce thème en étant reçue par la papesse de la télévision américaine, Oprah Winfrey, sur un plateau de talk-show entièrement acquis à la candidate. Plusieurs vedettes lui ont à cette occasion apporté leur soutien, dont la chanteuse Jennifer Lopez, les actrices Meryl Streep et Julia Roberts, ou encore les comédiens Bryan Cranston et Ben Stiller. L'issue de la prési-

dentielle reste plus indécise que jamais, Donald Trump et Kamala Harris étant au coude-à-coude dans plusieurs des sept Etats-clés où tout va probablement se jouer. Parmi ces sept terrains de bataille très disputés figure la Géorgie, remportée par Joe Biden en 2020 avec moins de 12 000 voix d'avance sur le milliardaire républicain. Celui-ci est aujourd'hui poursuivi par la justice de cet Etat pour les pressions qu'il est accusé d'avoir exercées pour inverser le résultat. Dans la capitale et plus grande ville de l'Etat, Atlanta, Kamala Harris évoquera le cas d'Amber Thurman, une femme dont la mort a directement résulté des

conséquences d'une loi anti-IVG draconienne adoptée en Géorgie, selon une enquête publiée cette semaine par le site d'information ProPublica. Nouveau signe que la date du scrutin se rapproche, des bureaux de vote ont ouvert vendredi dans trois Etats qui offrent la possibilité de voter physiquement par anticipation. Cet aménagement a pour objectif d'améliorer la participation électorale, en permettant de voter aux personnes empêchées de le faire par des circonstances personnelles et de réduire l'affluence le jour de l'élection. Les trois Etats concernés sont la Virginie, le Minnesota et le Dakota du Sud. D'autres suivront ces prochains

jours et semaines. L'élection présidentielle américaine, qui est un scrutin indirect, se déroule avec de multiples modalités proposées aux électeurs, notamment le vote par correspondance, accusé par Donald Trump d'avoir favorisé en 2020 une fraude présumée, dont il n'a jamais pu apporter la preuve. « C'est bien d'avoir le vote anticipé, afin de proposer aux gens plein d'occasions de voter. J'en suis une grande partisane, afin d'avoir le plus de monde possible qui vote », explique à l'AFP Madison Granger, candidate à un scrutin local à Arlington, une ville de Virginie limitrophe de Washington.

COUPE DE LA CAF/USMA-STADE TUNISIEN, CE SOIR, AU STADE MILOUD-HADEFI

Les Rouge et Noir pour la «remontada»

L'USM Alger fera tout ce qui est en son possible, ce soir, pour l'emporter face à la formation tunisienne, le Stade Tunisien, qu'elle affrontera au stade Miloud-Hadefi d'Oran pour le compte de la deuxième manche du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).



Battus au match aller sur le score de (1/0), les Rouge et Noir se doivent de l'emporter au moins avec deux buts d'écart pour réussir la «remontada» et assurer la qualification aux huitièmes de finale (bis). Les Usmistes savent ce qui les attend lors de ce match et sont conscients du fait qu'ils doivent faire preuve d'une grosse concentration pour espérer passer ce tour. Les gars de Soustara qui avaient dominé les débats lors du premier match, sans pour autant pouvoir l'emporter, se doivent d'être plus adroits cette fois-ci pour marquer et donc réussir leur objectif. Le coach tunisien de l'USMA, Nabil Maâloul, se devra de revoir sa copie et faire des changements dans certains compartiments, même si en général les joueurs ont fait ce qu'ils pouvaient lors de ce premier match. Ce dernier a fait un grand travail psychologique avec ses poulains, auxquels il a demandé de garder leur sang froid et de ne pas entrer dans la provocation de l'adversaire. Il leur expliquera qu'ils se doivent de rester concentrés sur leur sujet du début jusqu'à la fin et sur-

tout de ne pas se précipiter, étant donné qu'ils auront le temps de mettre en pratique leur stratégie et d'entrer en force lors de cette empoignade, très importante pour la formation algéroise qui jettera toutes ses forces dans la bataille pour l'emporter sur un résultat satisfaisant et qui leur permettra, surtout d'assurer le passage au prochain tour.

ATTENTION AUX PROVOCATIONS DES TUNISIENS !

Sachant pertinemment que leurs chances de passer sont limitées malgré leur surprenante victoire de l'aller, les Tunisiens du Stade Tunisien auront recours, certainement, à d'autres moyens pour influencer sur le jeu. Ils feront tout pour provoquer les gars de Soustara, tout comme cela a été, d'ailleurs, le cas au match aller. Les gars de la capitale tunisienne sont conscients du fait, que

sur papier, l'USMA est plus forte et reste capable de les battre, et c'est pour cela qu'ils feront tout pour faire sortir les Rouge et Noir du match. Maâloul les a, ainsi, prévenus sur cette éventualité et c'est pour cela qu'il leur demandera de rester zéïnes et calmes et ne pas répondre à ce genre de provocation. L'essentiel est que les coéquipiers de Benbot savent ce qui les attend et entreront avec une grande détermination pour l'emporter, sachant qu'ils seront soutenus par leurs nombreux fans qui se déplaceront en force au stade Miloud Hadefi pour être à leurs côtés. A noter que le match sera officié par un trio d'arbitres soudanais, qui sera conduit par le referee, Fadul Sabri Mohamed et qui sera épaulé par ses assistants, Abdegbar Mohamed Mohamed et Haithem El Nur Ahmed.

Maraouane A.

LIGUE 1 MOBILIS (1^{RE} JOURNÉE)

L'Olympique Akbou débute bien

Le Chabab de Belouizdad affronte L'Olympique Akbou, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis de football, a démarré du bon pied sa première saison parmi l'élite, en battant le NC Magra 1-0 (mi-temps 1-0), en match disputé vendredi après-midi au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), pour le compte la première journée de la nouvelle saison sportive 2024-2025. Décidés à réussir cette première historique, les locaux sont bien rentrés dans ce match et ont trouvé le

chemin des filets dès la 5e minute de jeu, grâce à leur nouvelle recrue Abdelhak Haskar. Cependant, ce but a eu pour effet de pousser l'adversaire à se ressaisir et à sérier les rangs derrière, faisant que l'OA ait éprouvé plus de difficultés à conclure ses occasions suivantes. Le score est d'ailleurs resté d'un but à zéro jusqu'au coup de sifflet final. L'équipe locale n'a même pas réussi à transformer le pénalty dont elle avait bénéficié à la 57e, puisque Mebarakou a vu son tir échouer

sur la barre transversale. Malgré tout, cette courte victoire conserve son pesant d'or, car elle permet au nouveau promu de se hisser provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis, ex aequo avec l'Entente de Sétif, avec trois points pour chaque club. En effet, jeudi, en ouverture de cette première journée, l'ESS s'était également imposée et sur le même score d'un but à zéro face au MC El Bayadh.

L'USC ET L'USMH ANNONCENT LA COULEUR

L'USC et l'USMH annoncent la couleur

L'US Chaouia et l'USM El Harrach, vainqueurs en déplacement respectivement devant le CA Batna et l'US Souf sur le même score (1-0), ont réussi leurs débuts en Championnat de la Ligue 2 de football amateur, au moment où le MO Constantine et l'USM Annaba se sont imposés à domicile contre le HB Chleghoum Laid et le MSP Batna (1-0), pour le compte de la première journée du groupe Centre-Est disputée vendredi. L'USM El Harrach, qui a procédé à plusieurs changements au niveau de son effectif en vue de jouer les premiers rôles cette saison, a réussi à obtenir les trois points de la victoire lors de son déplacement chez l'ancien pensionnaire de la Ligue 1, l'US Souf, lançant de fort belle manière sa saison en vue d'un retour

parmi l'élite, tout comme le nouveau promu l'US Chaouia, qui a remporté le derby face au CA Batna (1-0). Les deux autres prétendants à l'accession, à savoir, l'USM Annaba et le MO Constantine, ont assuré l'essentiel en s'imposant à domicile, respectivement, contre le HB Chleghoum Laid et le MSP Batna sur le même score de 1 à 0. Dans les autres rencontres de cette journée inaugurale du groupe Centre-Est, la JS Bordj Menaël a été tenue en échec par l'IRB Ouargla (1-1), tout comme le NRB Teleghma face à l'AS Khroub (2-2). De son côté, la JSD Jijel, nouveau promu en Ligue 2, a laissé filer une victoire qui semblait acquise, en encaissant le but de l'égalisation (1-1) de l'Olympique Magrane dans le temps additionnel (90e+14e). Les Jijeliens

avaient ouvert le score (90e+2e). La dernière rencontre du groupe Centre-Est, opposant le MB Rouissat à l'IB Khemis El Khechna, se jouera samedi à 16h00.

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les matchs sont prévus samedi (16h00), la première journée sera marquée par le derby entre le RC Kouba et le NA Hussein-Dey, qui s'annonce indécis entre deux rivaux historiques. La première journée proposera également un autre derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et le voisin la JS El Biar, tandis que le MC Saïda et l'US Béchar, joueront à domicile contre respectivement le SKAF Khemis Miliana et le RC Arbaâ, ce qui leur offrira une belle opportunité pour bien commencer la saison.

CRB 1-AS DOUANES 0 LE CRB QUALIFIÉ AUX TIRS AU BUT (4/3)

Zeghba qualifie le Chabab

Le CR Belouizdad a arraché sa qualification pour la 5e fois de suite à la phase des poules de la Ligue des champions africaine de football, vendredi soir au stade Miloud-Hadefi à Oran, après avoir battu difficilement les Burkinabés de l'AS Douanes (1-0/t.a.b 4-3), ayant perdu le match aller (1-0) pour le compte du deuxième tour préliminaire de l'épreuve. Voulant vite rattraper le petit retard d'un but de la première manche entre les deux équipes jouée à Bamako (le stade de l'AS Douanes n'est pas homologué), le vice-champion d'Algérie de la saison passée a opté pour l'attaque à outrance dès le coup d'envoi de la partie. Une domination copieuse a été exercée sur l'adversaire lors de la première vingtaine de minutes, mais sans grand danger, puisque l'on n'a enregistré qu'une seule alerte signée le capitaine Benguit (15e). Dans la foulée, la formation algéroise a failli se faire surprendre à la 18e minute, n'était-ce le brio du gardien de but Zeghba qui a dévié en corner une belle tentative d'un joueur adverse. Le CRB va quelque peu lâcher prise au fil du temps, permettant aux Burkinabés de monter d'un cran, avant qu'ils ne soient surpris par l'ouverture du score par Meziane qui a conclu une belle combinaison offensive (35e). Les milliers de fans belouizdadis qui ont fait le déplacement à Oran pour soutenir leurs capés s'attendaient à ce que cette réalisation ouvre l'appétit de leurs joueurs pour "tuer" le match. Mais rien de cela ne fut, puisque les Rouge et Blanc sont revenus des vestiaires, en deuxième mi-temps, avec moins de détermination. Cela s'est traduit par le très peu d'occasions créées pour la circonstance, même si l'attaquant Mayo a manqué l'immanquable à la 54e lorsqu'il s'était présenté seul face au portier adverse. Quelques minutes plus tard, le joueur burkinabé, Idrissa a donné des sueurs froides aux Algériens lorsque son tir à ras de terre s'est heurté au poteau gauche du gardien Zeghba. La sortie, sur carton rouge, du défenseur Keddad à la 79e a compliqué davantage les affaires du "Chabab", et a mis les visiteurs en confiance, en multipliant les tentatives dans l'espoir d'égaliser et éviter par là-même de recourir à la fatidique séance des tirs au but, mais en vain. Etant à égalité sur l'ensemble des matchs aller-retour, les deux antagonistes devaient se départager au prix des tirs au but, une opération mal entamée par le CRB en ratant le premier essai, avant que le gardien Zeghba ne parvienne à arrêter les deux dernières tentatives et offrir la qualification à son équipe. Cette dernière devra néanmoins revoir sa copie lors de la phase des poules si elle veut aller le plus loin possible dans cette épreuve, préviennent les spécialistes.

R.S.

FRANCE

Nice inflige une défaite historique aux Verts

Nice, auteur d'une première période historique au cours de laquelle les hommes de Franck Haise ont inscrit six buts, a pulvérisé Saint-Etienne (8-0) vendredi soir en ouverture de la 5e journée de Ligue 1.

Sur une pelouse entièrement changée par l'exploitant du stade de l'Allianz Riviera à la suite de longues semaines de polémiques, Nice, en bleu - les couleurs originelles - pour fêter les 120 ans du club, a réalisé une première période parfaite dans un stade annoncé à guichets fermés. Avec six buts inscrits avant la pause, Dante et ses coéquipiers sont entrés dans l'histoire de la Ligue 1, puisque c'est une grande première au XXI^e siècle. Une première même depuis le 24 mai 1997 lors de la 38^e journée. Lyon avait alors humilié Marseille (8-0) en inscrivant sept buts avant la mi-temps. Cette victoire hors-norme permet aux Aiglons (7 points) de remonter à la 5e place du classement en attendant les autres résultats. Et surtout, Haise a pu préparer au mieux l'entrée prochaine de son équipe en Ligue Europa. Car mercredi, l'opposition sera d'un tout autre calibre avec la réception de la Real Sociedad, 8e de finaliste de la Ligue des champions la saison dernière. De son côté, Saint-Etienne reste, avec trois unités, barragiste. Pour l'instant... Mais la situation de l'entraîneur Olivier Dall'Oglio va devenir très rapidement très compliquée. Forcément, les réunions de crise vont s'enchaîner. Et les suppor-



ters des Verts, dont les 350 venus à Nice ont déserté leur parage après le 6e but niçois, vont gronder fort.

SIX BUTS EN UNE MI-TEMPS : HISTORIQUE

Tout avait de toute façon très mal débuté pour les Verts. Dès la 4e minute, Jonathan Clauss, à droite, a centré pour Youssoufa Moukoko. Mais Dylan Batubinsika a dévié contre son camp (1-0, 4e). Le calvaire avait débuté. Evan Guessand, décalé à droite, a lui aussi attaqué une arrière-garde stéphanoise aux abois. Son

centre, mal repoussé dans l'axe, a été repris victorieusement par Tanguy Ndombélé, seul au point de pénalty. Peu habitué à se retrouver dans une position aussi profitable, l'ex-Lyonnais en a profité pour inscrire seulement le deuxième but de sa carrière en L1, plus de cinq ans après celui qui avait donné la victoire aux Gones, dans un match de la dernière journée du championnat, à Nîmes (3-2), le 24 mai 2019. Fort de cette avance, Nice a alors poussé. Avant la rencontre, Franck Haise avait demandé une animation défensive enfin efficace. Il avait aussi

expressément demandé à ses attaquants d'être plus décisifs après les manques récurrents constatés à Marseille (0-2) lors de la dernière journée. Il a été entendu. La suite a été une véritable déferlante sur les buts de Gautier Larsonneur, dans l'incapacité de sortir une frappe. D'abord, il a encaissé le chef d'œuvre de la soirée: Mohamed-Ali Cho a placé un missile du gauche après avoir repiqué dans l'axe au terme d'une course depuis le milieu du terrain au cours de laquelle Ekwaah a été semé (3-0, 24e). Dans la foulée, Nice a encore poussé sur le côté gauche stéphanois. Guessand pensait enfin pouvoir marquer mais son piqué, dévié par Larsonneur, a été repris de la tête par le jeune Youssoufa Moukoko, prêté par le Borussia Dortmund (4-0, 26e). Devant l'apathie de ses joueurs, Olivier Dall'Oglio a tenté le tout pour le tout: trois changements. Résultat: Nice a marqué encore deux fois avant la pause. Guessand a enfin inscrit son but à la suite d'un raid solitaire côté gauche, d'un dribble subtil sur Yunis Abdelhamid et d'une caresse du pied droit (5-0, 37e). En feu, il s'est encore illustré juste après. Son service pour Moukoko a été parfait. L'international allemand a été radical pour clore une mi-temps historique à l'Allianz Riviera (6-0, 39e). Ridiculisé avant la pause, Saint-Etienne a aussi perdu la seconde période. Le revenant Sofiane Diop a inscrit le 7e but (76e). Et Pablo Rosario a clos la fête, en marquant, dans l'allégresse générale et sur pénalty, son premier but avec le Gym (8-0, 86e).

CALENDRIER SURCHARGÉ

Kompany propose un plafonnement de matchs

Le nouvel entraîneur du Bayern Munich, Vincent Kompany, s'est prononcé vendredi pour un plafonnement du nombre de matchs qu'un joueur serait autorisé à disputer chaque saison. Sa prise de parole vient nourrir le débat qui agite le football professionnel en ce début de saison, certains joueurs évoquant un possible mouvement de grève pour dénoncer l'accroissement du nombre de matchs. "C'était déjà un sujet lors de ma carrière (de joueur)", a rappelé Kompany à la veille du déplacement du Bayern sur la pelouse du Werder Brême pour le compte de la 4e journée de la Bundesliga. "Jouer 75, 80 matchs? On arrive à un stade où ce n'est plus réaliste", a-t-il ajouté avant de déve-

lopper son idée: "La solution que j'ai toujours souhaitée, c'est de plafonner le nombre de matchs qu'un joueur peut disputer. Mettre un plafond, imposer une période obligatoire de vacances (pour les joueurs)." Pas question cependant d'exclure un joueur d'une finale parce qu'il aurait atteint son quota: "On ne peut pas priver un joueur de cela", dit-il. Les conséquences des calendriers surchargés sur la santé et la récupération des joueurs sont une question récurrente dans le foot. Mais la nouvelle formule de la Ligue des champions, de la Ligue Europa et de la Ligue Conférence, avec au moins deux matches de plus au programme dans leur phase initiale, ainsi que la Coupe du monde des

clubs en format élargi à 32 équipes prévue l'été prochain l'ont rendue plus pressante cette saison. Pour les grosses cylindrées du football européen, la saison 2024-25 pourrait représenter jusqu'à 75 matchs à jouer. Plusieurs joueurs, dont Rodri, le milieu espagnol de Manchester City, Alison, le gardien brésilien de Liverpool, ou encore Thibaut Courtois, le portier belge du Real Madrid, ont esquissé ces derniers jours la possibilité d'un mouvement de grève. "Je comprends Rodri et les autres joueurs", a déclaré Xabi Alonso, l'entraîneur de Leverkusen.

PARCE QU'IL N'AVAIT PAS DE CONTRAT

Quand le Barça était obligé de "cacher" Yamal

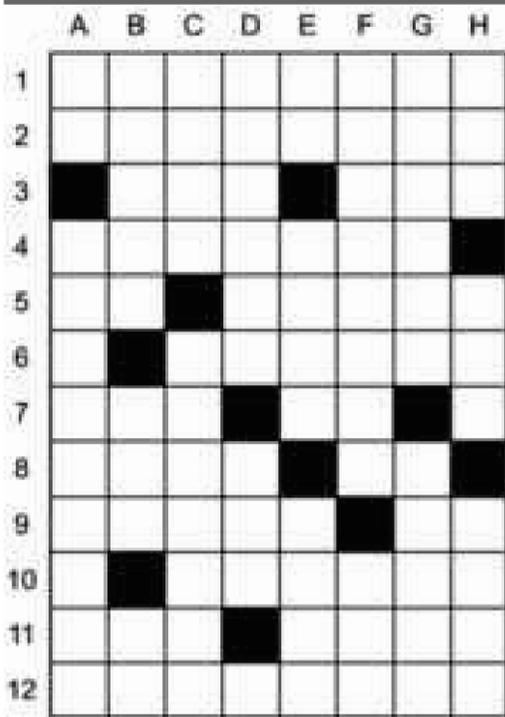
Le 29 avril 2023, lorsqu'il a joué sept minutes face au Real Betis, Lamine Yamal est devenu le plus jeune joueur du Barça en Liga. Mais le prodige espagnol aurait même pu disputer sa première rencontre avec les Catalans encore plus tôt. Si le Barça a patienté pour lui donner ses premières minutes, c'est par peur de le perdre. Parce que le talent, lui, était déjà là. "Je me rappelle du premier entraînement de Lamine, a raconté Jordi Cruyff, membre de la direction sportive, auprès de Movistar+. Après 5 minutes, Xavi m'a regardé et m'a dit: 'Ce garçon est spécial.'" A l'entraînement, Yamal fait grosse impression également auprès de ses coéquipiers, y compris les plus expérimentés. "Je me souviens de la réaction des joueurs et de ses coéquipiers

plus anciens, explique aussi Jordi Cruyff. Quand il a touché le ballon pour la première fois, ils sont tous restés les yeux grands ouverts en disant: 'Il est différent.'" Il est vite devenu évident que Yamal allait rapidement se faire une place dans le groupe. Mais Cruyff a tenté de ralentir le processus. "Même Xavi voulait le faire débiter plus tôt que ce qui a été fait", assure-t-il. "On y a pensé, mais il n'avait pas de contrat professionnel avec nous, alors on a décidé d'abord de faire en sorte qu'il soit avec nous pour de nombreuses années avant de l'inclure dans le groupe." Une bonne idée tant Lamine Yamal a brillé rapidement. Mais désormais, avec sa pépite sous contrat jusqu'en 2026, le Barça est serein.

LITIGE FINANCIER AVEC MBAPPÉ Le PSG fait appel de la décision de la LFP

La semaine dernière, la commission juridique de la Ligue de football professionnel (LFP) a demandé au PSG de verser 55 millions d'euros d'impayés au footballeur. Le PSG a fait appel de la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) qui lui a enjoint de verser 55 millions d'euros d'impayés à Kylian Mbappé, parti cet été au Real Madrid, a annoncé vendredi le club parisien. Saisie par l'attaquant des Bleus, la commission juridique de la LFP a d'abord préconisé une médiation mais, face au refus du joueur, elle a demandé la semaine dernière au PSG de payer les 55 millions d'euros sous huitaine, soit ce vendredi soir au plus tard. « Par principe, le PSG a fait appel de l'avis de la commission de la LFP, malgré son effet limité », a déclaré le club, confirmant une information du journal Le Monde. Le conflit entre les deux parties trouve sa source dans le statut d'un accord passé au mois d'août 2023 entre Mbappé et la direction du PSG. L'attaquant était alors mis à l'écart de l'équipe pour avoir refusé de prolonger au PSG (cette prolongation aurait garanti au club de toucher l'argent d'un transfert alors que Mbappé s'est engagé libre avec le Real Madrid au terme de la saison passée). Dans cet accord, le joueur s'engageait donc à renoncer à 55 millions de primes diverses s'il venait à partir libre en fin de saison - ce qu'il a donc fait. Cette somme comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaires prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une prime d'éthique sur ces trois mois. Mais la validité de cet accord, que le joueur lui-même avait évoqué publiquement face aux journalistes en janvier dernier, est contestée par le camp Mbappé. Dans son entourage, on parle d'un « accord occulte ».

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Révérend Père. Couverts de calcaire.
- B. Commandement. Grand véhicule de transport en commun. Des rayons pour bronzer.
- C. Machine en gare. Repassé sur le métier.
- D. Capitale du Tibet. Nullité sur l'échiquier.
- E. Il coupe la figue en deux, pareil pour le raisin. Célèbre bataille de l'Empire. Local d'artiste.
- F. De forme allongée. Non pollué.
- G. Toute colorée. Saisie à la machine.
- H. Division du yen. Elle donnait lieu à des éclats. Disaimulé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Quel beau flet de hareng !
- 2. Interdite par la loi.
- 3. Elle tire sur l'avion. Il donne de beaux draps.
- 4. Au bout d'un certain temps, elle transforme les reliés.
- 5. Arrivé en ce monde. Flairé.
- 6. Mettre en ordre.
- 7. Grâce à lui, on peut remporter le point. Article contracté.
- 8. Elle transporte les parisiens. Héros de Spielberg.
- 9. Motocross. Actinium symbolisé.
- 10. Arrête.
- 11. Bernés. Mazout.
- 12. Grande ouverte.

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKU

7	8		4		3		6	9
4			1		6			2
3			2		9			7
		7				4		
		3	7	1	4	6		
9		1		6		2		8
5	7						2	4
	3	9				8	1	
1			8	9	2			3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARCHIVAGE AVALE BAVETTE CAFTER CATARACTE CLAN ENCENS FASTE FIASCO
 GAMETE GRAVATS GRENADIN HECTARE HEURE MAINATE NIRVANA NOUVEAUTE
 OCEANE RESTITUER SACRE SAVARIN SOBRE SOUFFRIR TANNE TARATATA TRACT

E	N	A	E	C	O	H	S	A	C	R	E
N	A	T	R	T	E	O	E	A	E	E	N
I	N	A	E	C	U	M	T	U	N	I	G
D	A	T	T	F	H	A	T	C	R	R	A
A	V	A	F	I	R	I	E	A	A	E	M
N	R	R	A	A	T	N	V	V	N	R	E
E	I	A	C	S	S	A	A	A	U	N	T
R	N	T	E	C	S	T	B	L	G	O	E
G	E	R	B	O	S	E	E	E	C	E	N

LU POUR VOUS

« Mots turcs dans le parler algérien », de Mohamed Bencheneb

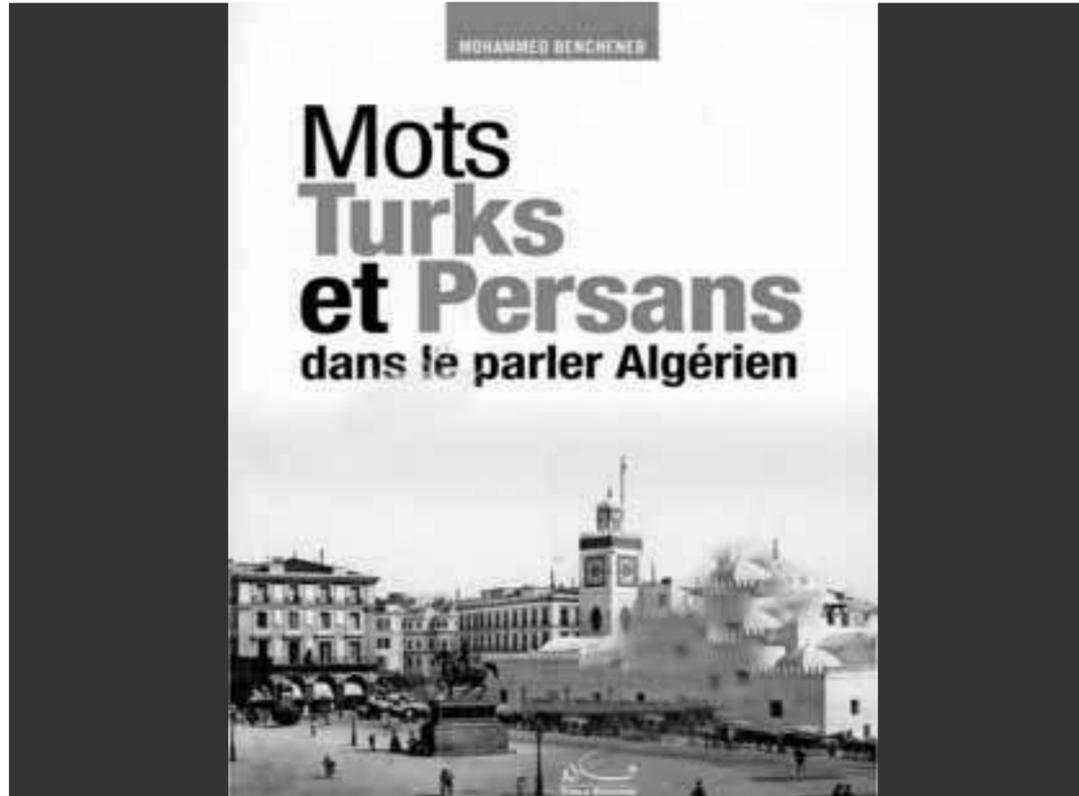
Le 1^{er} octobre 1888, il fut nommé enseignant au bureau officiel du village (Sidi Ali Tamdjert) près de Médéa, où il enseigna jusqu'en 1892, année où il fut muté à Alger à l'école Cheikh Ibrahim Fateh avec, en prime, un logement de fonction.

Voilà un livre que tout chercheur, journaliste, intellectuel ou simple curieux doit avoir lu pour connaître l'étymologie des mots dans son langage quotidien.

Tous les Algériens connaissent la signification des mots « tazdam », « zbentout », « tchenguel », « tchoutchou malah », mais sans en connaître les racines.

Mohamed Bencheneb était un écrivain algérien et un professeur à la Grande Faculté des Lettres d'Alger. Une rue de la Basse-Casbah lui rend aujourd'hui hommage et se rappelle cet homme d'une grande culture qui émerveilla les plus grands de son époque.

Né d'un père propriétaire terrien, son grand-père qui était un retraité de l'armée ottomane en Algérie, il mourut le



jour même où l'Emir Abdelkader prit d'assaut la ville de Médéa aux environs de 1840, et fut enterré à Chlef laissant son fils Larbi âgé de 14 ans.

Sa mère est issue d'une grande famille bourgeoise, elle est la fille de Bachtarzi Ahmed Toudji, chef de la tribu Righa entre Médéa et Miliana.

Il fut éduqué par ses parents, et était même leur préféré grâce à sa droiture et sa grande vertu.

Son père l'envoya avec son frère Ahmed, apprendre le

Coran dans la medersa que dirigeait Cheikh Ahmed Bourmak, puis apprit le français à l'école primaire de Médéa, et ensuite au lycée où il excella dans toutes les disciplines (histoire, géographie, langue française, philosophie et calcul...) mais ne s'arrêta plus jamais là. Il voyagea seul de Médéa à Alger en 1886 et s'inscrivit à l'École normale de Bouzarréah, d'où il sortit professeur de français en plus d'un diplôme de menuiserie obtenu en parallèle, car le régime de

l'école obligeait les étudiants à élire un métier, et il eut son diplôme en 1888 alors qu'il n'avait que 19 ans.

Le 1^{er} octobre 1888, il fut nommé enseignant au bureau officiel du village (Sidi Ali Tamdjert) près de Médéa, où il enseigna jusqu'en 1892, année où il fut muté à Alger à l'école Cheikh Ibrahim Fateh avec, en prime, un logement de fonction. Son ascension dans les hautes études fut ensuite exceptionnelle, marquant les chercheurs français eux-

mêmes. Son livre, justement, « Mots turcs dans le parler algérien », rend compte de cet esprit illuminé.

En avant-propos du livre, Bencheneb avertit le lecteur : « Il convient de faire remarquer qu'un certain nombre de mots ne sont turcs que par le préfixe باش ou le suffixe جي, mots que l'on cherchait vainement dans les dictionnaires turcs.

« Pour la prononciation turque des mots, c'est la transcription des dictionnaires (particulièrement Bianchi et Frascbery) qui a été employée, sauf dans de très rares cas. La prononciation algérienne ou plutôt algéroise des mots a été figurée aussi simplement que possible en évitant les demi-voyelles et quarts de voyelles qui, bien qu'il représente apparemment une valeur « scientifique », changent souvent de tonalité suivant le sujet parlant.

« Le présent travail contient 634 mots dont 95 ne semblent plus être employés par suite de la disparition de l'objet désigné, « أغالق » aghalik, « باجالي » sorte de pantalon, « ازلق » pal, etc.), ou bien sont sur le point de tomber en désuétude, remplacés soit par des mots arabes ayant obtenu une plus grande prépondérance (بوجاق) balle « قرشون شاطة » ou « چاطة » : طاش قامى موسى ; « chaland » « رصاص قاترمة » : « couteau » de fusil ; « رصاص قاترمة » : « bride de mulet » : « رسن مار »

Par Fayçal Oukaci

LE CONTEXTE DE LA RÉDACTION DU LIVRE

Le parler algérois passe sous le bistouri d'un docte érudit

Le contexte dans lequel a vécu et grandi Bencheneb a aidé à la construction de ce livre, puisque jusqu'en 1830, la régence d'Alger était une province autonome de l'Empire ottoman. Les descendants des Turcs établis dans le pays à cette période se définissent comme algériens-turcs, ou kouroughlis. Les vestiges turcs ne manquaient pas à Alger et ailleurs. La mosquée Ketchaoua, à Alger, construite en 1612 par les Ottomans rend bien compte de ce mélange. En raison des trois siècles de la période ottomane en Algérie, aujourd'hui, de nombreux traits culturels, architecturaux, ainsi que les éléments de la musique algérienne sont d'origine ou d'influence turque.

L'influence ottomane est aussi présente

dans la gastronomie avec les börek, la çorba, les lahmacun, le café turc... et dans les mélodies habituellement attribuées (trop) exclusivement à l'influence arabo-andalouse, comme le havuz (الحوزي / al hawzī) ou le zandır. Au cours de l'ère ottomane, le turc ottoman était la langue officielle de l'Empire, mais les langues locales étaient largement tolérées et pratiquées : aujourd'hui, la plupart des Algériens d'origine turque parlent la langue arabe, mais l'héritage de leur langue est encore apparent à travers 634 mots turcs dans le lexique des langues d'Algérie aujourd'hui. Par conséquent, en arabe algérien, il est possible pour une phrase unique d'inclure des mots turcs sans que vous le sachiez. O.F.

L'OPUS DE BENCHENEB

Un livre pour l'érudition et la mémoire collective des Algériens

On trouvera dans le travail de Bencheneb plusieurs strates de lecture et d'érudition. Trouver la racine d'un mot est toujours un réel bonheur pour l'intellectuel, bien que de nos jours, la science du langage est devenue l'apanage des spécialistes.

LE TRAVAIL ÉRUDIT DE BENCHENEB CIBLE DONC LES STRATES SUIVANTES :

1° les mots relevés dans le Dictionnaire de Beaussier, mots dont un très petit nombre a été identifié par cet auteur et dont quelques-uns ont été étudiés par M. W. Marçais dans ses Observations sur cet ouvrage

2° Ceux que notés dans la conservation surtout à Alger, Constantine et Médéa. Parmi ces mots, il y en a dont l'étymologie turque ne fait aucun doute. D'autres sont d'origine persane, mais il est difficile pour certains d'entre eux de savoir s'ils ont été introduits en Algérie par les Turcs ou par les voyageurs et les pèlerins. On sait qu'un certain nombre d'objets d'origine persane tels que tapis, ustensiles en cuivre, etc., ont été importés d'Orient par les pèlerins : ainsi, il est peu probable que كلاح (pers. (كلاه) soit un apport turc.

Le présent de Bencheneb contient 634 mots dont 95 ne semblent plus être

employés par suite de la disparition de l'objet désigné, « أغالق » aghalik, « باجالي » « sorte de pantalon », « ازلق » « pal », etc.), ou bien sont sur le point de tomber en désuétude, remplacés soit par des mots arabes ayant obtenu une plus grande prépondérance (بوجاق) balle « قرشون شاطة » ou « چاطة » : طاش قامى موسى « chaland » « رصاص قاترمة » : « couteau » de fusil ; « رصاص قاترمة » : « bride de mulet » : « رسن مارداجى » Mots Turcs et Persans conservés dans le parler Algérien 15 « agioteur, usurier » : الماردة « يعطى الى » « escadre » : تاستة سكاردة « dizaine » : دولامة ارسنال « arsenal » : « ترنفيس شاكيش » : « douzaine » « tournevis » طزينة

Il renferme, d'autre part, 239 mots qui ont véritablement une origine turque ou plutôt turco-persane, et enfin 49 mots arabes ayant la particule turque باش comme préfixe ou comme suffixe (جي, خبرجى, باش, حاضر, باس, باس, كذاب, عدل, فكريجى, باز, قلم, ساقاط, زوالي, زرف, رفق, etc.). A ce nombre, il faut ajouter 9 mots arabes ayant reçu, زرف, رفق, etc. une acception turk (تفاف, e5 mots d'origine grecque (افندى, پلباس, براسة, فانوس, فنار) et 32 mots méditerranéens (بنديرة, etc.). (باله, بطارية, بنيار,

O.F.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:06	12:42	16:11	18:52	20:17

CNEP-BANQUE FAIT SON ENTRÉE DANS LE CAPITAL DE CARDIF EL DJAZAÏR

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, son entrée dans le capital social de la société d'assurance CARDIF El Djaïr. "La Cnep-Banque représentée par son directeur général M. Bouziani Sid Ahmed, et la société d'assurance BNP Paribas CARDIF SA, représentée par la Directrice de la zone EMEA (Europe, Méditerranée,

Moyen orient), Mme Chevalier Charlotte, ont procédé à la signature d'un contrat d'acquisition de la Cnep-Banque de parts dans le capital social de CARDIF El Djaïr", indique le document. Cet accord est "une consolidation du partenariat entre les deux entités, et le vœu commun d'atteindre une croissance mutuelle, pour répondre aux attentes de la clientèle", ajoute la Cnep-Banque.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 // N°907 // PRIX 20 DA

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

12 millions d'élèves retrouvent les bancs de l'école

La rentrée scolaire 2024-2025 est marquée par plusieurs nouveautés dont l'allégement des programmes pour les classes de 1^{er} et 2^e années primaires, l'introduction de l'Anglais en 5^e année et plus d'activités sportives et artistiques pour les élèves.

Pour la première fois depuis l'indépendance, 292 enseignants pour sourds-muets seront nommés dans l'enseignement secondaire. Près de 12 millions d'élèves, tous paliers confondus, répartis sur près de 30.000 établissements scolaires à travers le territoire national reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. Une rentrée riche en changements. Le ministère de l'Éducation nationale met les bouchées doubles pour assurer une rentrée scolaire réussie et répondre aux nouveaux défis éducatifs. Cette rentrée des classes est en effet marquée par plusieurs nouveautés. Allégement des programmes, introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire en 5^e année, plus d'activités sportives et artistiques dans les écoles primaires... Autant de changements qui distingueront la rentrée scolaire 2024-2025. Parmi les points phares, la réduction du nombre de matières pour les classes de 1^{re} et 2^e années primaires. D'ailleurs, une circulaire ministérielle régissant le volume horaire de ce palier a été envoyée aux différentes direc-



tions d'éducation pour application. Cette mesure ne concerne pas les matières liées à l'identité nationale. Il est question également de l'achèvement de l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire en 5^e année. A cet effet, un nouveau manuel scolaire est désormais disponible. En matière de numérisation, 1 700 écoles primaires seront dotées progressivement de tablettes numériques, portant le total à 5 000 établissements. L'intégration de ces technologies numériques permet d'aller vers une transition vers le numérique et moderniser le paysage éducatif. De même pour la deuxième année consécutive, le ministère de l'éducation nationale, prévoit de distribuer des livres numériques gratuitement, de quoi faciliter l'accès aux ressources pédagogiques dans près de 7 000 établissements sco-

laires. D'autre part, le volume des activités artistiques dans les programmes scolaires augmentera, passant de 7 % à 20 %. Le temps consacré à l'éducation physique, augmentera aussi, d'une à deux heures par semaine. Sur le plan professionnel et social, 94.479 fonctionnaires du secteur ont bénéficié d'une promotion à des échelons supérieurs, et 254.705 salariés ont été recrutés alors que 103.457 salariés ont bénéficié des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, en plus de 5.969 contractuels dans le dispositif de l'action sociale, avec l'intégration de 62.262 enseignants dans les trois paliers scolaires. Ajouter à cela, le recrutement de 33.818 diplômés des écoles supérieures des enseignants, 13.637 professeurs d'anglais au niveau primaire et 16.212 professeurs d'éducation

physique, sachant qu'auparavant ce sont les enseignants de langue arabe qui prenaient en charge ces matières. Concernant l'enseignement secondaire et pour la première fois depuis l'indépendance, dans le monde arabe et en Afrique, 292 enseignants pour sourds-muets seront nommés, après que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ait décidé la création de l'École Nationale Supérieure des Enseignants des sourds-muets, qui est chargée de former les enseignants pour cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, ce qui est un indicateur confirmant la qualité de l'éducation en Algérie, au niveau international.

Pour ce qui est des nouvelles structures éducatives, le secteur est renforcé par la réception de 604 établissements scolaires, dont 354 écoles primaires, 162 CEM et 88 lycées et 459 cantines scolaires à travers les différentes wilayas du pays.

Autre volet important, le raccordement des établissements éducatifs à l'électricité et au gaz. Le groupe Sonelgaz a annoncé, avoir raccordé à l'électricité 1783 établissements éducatifs et 1944 autres au gaz.

Enfin, pour la première fois, un cours inaugural sur la sécurité routière sera dispensé le jour de la rentrée, afin de sensibiliser les élèves des trois paliers d'enseignement aux dangers des accidents de la route et impliquer l'école dans l'éducation sociale.

Amel B.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

DISCUSSIONS SUR LA REPRISSE DES ACTIVITÉS DE SONATRACH EN LIBYE

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a eu des entretiens avec une délégation libyenne de haut niveau, conduite par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Abdel-Sadek, et ce, en marge de sa participation à la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston, indique un communiqué du groupe public. Cette rencontre a porté sur la coopération dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la Libye (NOC), auquel un avenant avait été introduit en début d'année, pour la reprise de l'activité du groupe algérien au titre de ses engagements contractuels et le développement des gisements pétroliers et gaziers découverts en partenariat en Libye. Lors de cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé « leur engagement à renfoncer la coopération pour atteindre leurs objectifs stratégiques communs dans ce secteur vital », selon le communiqué. Par ailleurs, le PDG de Sonatrach et la délégation l'accompagnant ont visité le siège de la compagnie Honeywell à Houston, spécialisée dans les services pétroliers et les systèmes de surveillance et de contrôle dans l'industrie énergétique. A cette occasion, les représentants de cette compagnie ont présenté à la délégation algérienne leurs technologies de pointe en matière de détection des émissions de méthane, leurs solutions numériques pour atteindre l'efficacité des installations et leurs systèmes de contrôle à distance et d'automatisation. La délégation algérienne a en outre visité le centre d'innovation de Honeywell, où elle a pris connaissance des derniers développements technologiques en matière de réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie énergétique, conclut la même source.

OUVERTURE HIER DE LA SAISON SPORTIVE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a supervisé, hier, l'ouverture officielle de la saison sportive universitaire 2024-2025 à l'Université d'Alger 3, de Dely Brahim à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du sport universitaire. M. Badari a déclaré que l'ouverture de la saison sportive universitaire 2024-2025 est « une continuation du programme du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui

a été préparé en coopération avec le ministère de la jeunesse et des sports afin de créer un environnement sportif et l'émergence des athlètes aux niveaux national et international, ainsi que d'affiner et d'orienter les énergies, pour tout ce qui est utile et efficace pour le sport ». De son côté, M. Hammad, lors de son discours d'ouverture de la saison sportive universitaire, qui a coïncidé avec le lancement du premier championnat national sportif universitaire au cours de la saison 2024-2025, a souligné que son ministère « reste toujours au servi-

ce et en harmonie avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour donner une nouvelle impulsion au sport universitaire. Il a ajouté que le ministère de la jeunesse et des sports cherche à « élaborer un plan national permettant la création d'un environnement propice à la construction de l'esprit d'équipe, de l'égalité et de l'inclusion, à la diffusion de l'esprit de persévérance et à la formation d'une élite sportive universitaire qui représentera l'Algérie dans les forums internationaux, régionaux et continentaux »

